

- L'USFP exprime sa grande fierté de la teneur du Discours Royal prononcé à l'occasion du 49^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte
 - Prend acte des développements liés à notre Cause nationale allant dans le sens d'une résolution définitive du conflit artificiel autour de notre intégrité territoriale
- Félicite le Souverain et toutes les composantes de la Nation du franc succès de la visite du président Macron marquée par le soutien à la position marocaine
 - Se réjouit des directives de S.M le Roi pour réorganiser les institutions gérant les affaires des MRE

Lire le communiqué du Bureau politique en page 2

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10358

Samedi/Dimanche 9-10 Novembre 2024

**Midaoui fait table rase des décisions
polémiques de Miraoui et Aït Taleb**

**Les étudiants en médecine
ont eu gain de cause**

*Mesure de gestion de crise et bonne
gouvernance en question*



*Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie interpelle
l'Exécutif au sujet de l'avenir du commerce extérieur,
des infrastructures sportives, du phénomène des
résidus de constructions dans les villes, entre autres*

Page 3



Page 4



**36,82 millions d'habitants
recensés au Maroc**

**L'accroissement démographique entre
1960 et 2024 en baisse continue**

Page 10

Communiqué du Bureau politique

- L'USFP exprime sa grande fierté de la teneur du Discours Royal prononcé à l'occasion du 49^{ème} anniversaire de la glorieuse Marche Verte
- Prend acte des développements liés à notre Cause nationale allant dans le sens d'une résolution définitive du conflit artificiel autour de notre intégrité territoriale
- Félicite le Souverain et toutes les composantes de la Nation du franc succès de la visite du président Macron marquée par le soutien à la position marocaine
- Se réjouit des directives de S.M le Roi pour réorganiser les institutions gérant les affaires des MRE

L'USFP, en tant que continuation historique du Mouvement de libération nationale et l'aboutissement de la synergie des générations et des expériences dans la lutte de notre pays pour son indépendance et son unité, et pour la consolidation de ses institutions sous la direction du leader de la Nation et Père de l'indépendance, le regretté Feu S.M Mohammed V.

- Et en s'inspirant de toutes les leçons accumulées par notre pays, et de sa ténacité pendant un demi-siècle face aux manoeuvres visant son unité et son intégrité territoriale depuis la Marche Verte, œuvre de Feu S.M Hassan II, qui a véritablement libéré les énergies des Marocains, incarné la volonté populaire de poursuivre la libération et le projet commun d'édifier et de renforcer la démocratie, et révélé une vérité historique profonde qui habite l'âme du peuple marocain et garantit la continuité et la cohésion nationale face aux épreuves et crises. La Marche Verte a également incarné l'héritage de lutte historique par lequel le peuple marocain et toutes les composantes de la Nation préservent leur identité.

L'USFP prend acte des récents développements liés à notre Cause nationale allant dans le sens d'une résolution historique et définitive de ce conflit artificiel autour de notre intégrité territoriale.

- En exprimant sa grande fierté de la teneur du Discours Royal historique prononcé par Sa Majesté le Roi à l'occasion du 49^e anniversaire de la Glorieuse Marche Verte, dans un contexte marqué par des succès croissants pour notre Cause nationale, l'USFP considère que la clarté de la vision du Souverain sur les développements et les réalisations dans nos provinces du Sud a permis à

notre pays de se doter d'une souveraineté territoriale à teneur socioéconomique en transformant cette région en locomotive nationale de développement dont bénéficient les habitants des provinces du Sud, en la consacrant comme base de développement et en faisant d'elle une plateforme afro-atlantique au profit de la stabilité, de la sécurité et du développement au profit des peuples de la région, et ce via l'annonce de S.M le Roi de la politique de la main tendue pour un accès à l'Atlantique tout en étant un espace de développement plutôt que de visions désuètes, un levier de rayonnement plutôt qu'un moyen visant à porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays.

L'USFP salue hautement l'appel de S.M le Roi à ce que l'ONU se remette en question, estimant qu'il est temps pour elle de sortir de l'ambiguïté et de la zone de confort qu'elle a choisie pour traiter de la première Cause du Maroc, et de rompre avec l'attitude de mettre sur un pied d'égalité deux mondes diamétralement opposés : le premier, celui du Maroc réaliste et concret, dont la majorité des Etats membres de la communauté internationale partagent la vision en soutenant le Plan d'autonomie et le processus des tables rondes comme moyen pour parvenir à une solution ; et le second, celui d'un monde fictif et passéiste, basé sur des rêveries et des projections dépassées, cherchant à utiliser le Sahara comme un prétexte géopolitique pour détourner l'attention de l'opinion publique de la situation interne ou masquer l'incapacité à assimiler la nouvelle réalité internationale.

L'USFP estime que l'ONU est tenue de s'adapter à la réalité telle qu'elle est portée par des volontés

sincères visant à garantir la paix, la stabilité et la prospérité dans la région, et de rompre avec la passivité dans son traitement de la situation dans les camps de la honte. Elle doit œuvrer à recenser les séquestrés en vue de leur permettre de se déplacer librement, de garantir leur dignité, de désigner les responsables de leur situation et dénoncer leurs comportements comme l'exige son devoir éthique, légal et humanitaire.

L'USFP, en réitérant son adhésion totale à la teneur du Discours Royal devant le Parlement lors de l'ouverture de la session d'automne, qui fut l'objet du communiqué du Bureau politique en date du dimanche 15 octobre 2024, s'inspire des contenus de ce discours à travers les analyses faites par les membres du BP, à commencer par le Premier secrétaire, Driss Lachguar, ainsi que les autres militants.

- En évoquant la visite d'Etat du président français Emmanuel Macron dans notre pays, le BP relève ce qui suit :

- Félicite S.M le Roi, toutes les forces démocratiques nationales et les citoyens du franc succès de cette visite qui a remis les pendules à l'heure et a été marquée par le soutien à la position marocaine d'un membre permanent du Conseil de sécurité et acteur influent sur la scène internationale connaissant parfaitement la question de notre unité nationale et l'histoire de la région en général.

- Considère l'appel à la mise en place d'un nouveau cadre stratégique régissant les relations historiques entre les deux pays, comme une étape charnière pour redéfinir ces relations sur la base du respect de la souveraineté, d'égal à égal et des intérêts communs. L'USFP voit en cette visite historique une reconnais-

sance de la place régionale du Maroc et de son rôle décisif dans l'équilibre en Méditerranée, en Afrique du Nord et sur l'ensemble du continent.

- Insiste sur la connaissance précise de la France des situations particulières dans notre région, estimant que la mise à disposition d'éléments et de matériaux de documentation sur l'histoire de la région renforce les chances d'établir la confiance nécessaire pour aller de l'avant au profit des générations futures.

- Salue ce nouvel acquis s'ajoutant aux autres victoires réalisées par la diplomatie Royale sage et proactive, considérant que l'adhésion des grandes puissances à l'esprit de l'initiative marocaine d'autonomie est l'une des manifestations du succès du passage de la politique de la gestion à celle du changement, qui constitue la quintessence de la doctrine diplomatique mise en place par le Souverain depuis son intronisation.

- Loue les sacrifices du peuple marocain dans toutes ses composantes et les efforts consentis pour préserver tous ces acquis, considérant que la consolidation des institutions va de pair avec le renforcement du front intérieur. Un front englobant les Marocains du monde, ayant consenti de grands sacrifices pour préserver leur attachement au pays et défendre ses droits et ses causes.

A cet effet, le BP de l'USFP se réjouit des directives de Sa Majesté visant à réorganiser les institutions gérant les affaires des MRE, et à accélérer l'adoption des lois y afférentes, afin qu'ils puissent participer davantage à la vie nationale, enrichir le pays de leurs compétences dans tous les domaines, et participer à l'essor économique, qui nécessite une présence accrue de leurs investissements dans tous les secteurs.

Lors de la séance mensuelle d'interpellation du chef de gouvernement

L'opposition ittihadie exprime son inquiétude quant à l'avenir du commerce extérieur marocain



Lors de la séance consacrée à l'interpellation mensuelle du chef de gouvernement, Malika Zekhnini, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadi à la Chambre des représentants, a réclamé au chef de l'Exécutif des éclaircissements et précisions quant aux décisions prises par son équipe gouvernementale quant à la protection de la souveraineté alimentaire, des chaînes de production et du circuit économique, mettant par ailleurs l'accent sur l'impératif de la transparence à l'égard des citoyens sans pour autant se débiter derrière des arguments irraisonnés.

Au cours de cette même séance mensuelle constitutionnelle, le Groupe d'opposition ittihadi, représenté par les députés Hayat Laâraïchi et Abdennour Elhassnaoui, a loué les grands acquis diplomatiques réalisés par le Royaume sur la scène internationale, notamment la position de la république française exprimant tout dernièrement son soutien fort et franc de la marocanité du Sahara, de même que les mutations positives opérées dans les rapports maroco-espagnols.

En outre, les deux parlementaires ittihadis ont souligné que ces avancées, bien évidemment réalisées sous la direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ont contribué à la mise en place d'un modèle de partenariat exceptionnel englobant des domaines vitaux allant, entre autres, des infrastructures aux énergies renouvelables, consacrant ainsi la position du Maroc en tant qu'acteur régional et international.

Néanmoins le Groupe socialiste-Opposition ittihadi a fait état de son inquiétude concernant l'action gouvernementale dans le domaine du commerce extérieur en rappelant la nécessité d'une révision globale des politiques du gouvernement à cet égard afin d'assurer la durabilité du développement économique et le renforcement

de la compétitivité du produit marocain dans les marchés internationaux et développant qu'en dépit de la signature par le Royaume d'une multitude d'accords de libre-échange, le développement préconisé n'a point été acquis et a engendré, par contre dans certaines situations des cas de concurrence inégale ayant lourdement impacté les petites et moyennes entreprises qui ont été acculées à privilégier l'import au détriment de l'export.

Dans cette même veine, le Groupe d'opposition ittihadi a relevé que les données statistiques émises par l'Office des changes reflètent, en tout état de cause, l'accentuation du déficit commercial ayant atteint 222,63 milliards de dirhams à fin septembre 2024 (soit un taux d'augmentation de 3,9%

en comparaison avec l'année précédente) (...)

D'autre part, les députés usfpistes se sont interrogés sur le niveau d'acquiescement du gouvernement quant au renforcement des opportunités d'emploi et à la réalisation de l'intégration dans les chaînes de valeur internationales...

Par ailleurs, le Groupe socialiste-Opposition ittihadi à la Chambre des représentants a appelé à l'adoption d'une vision globale s'appuyant sur un processus participatif incluant tous les acteurs économiques et sociaux et à même de concevoir une stratégie intégrée cohérente avec les développements de la scène internationale et de renforcer les capacités compétitives du Maroc.

En conclusion, les députés parlementaires ittihadis ont souligné que le développement du secteur du commerce extérieur nécessite la conjugaison effective des efforts du gouvernement, du secteur privé et de la société civile afin de mettre en place un modèle commercial équilibré et durable par le biais duquel le citoyen marocain peut profiter des opportunités économiques offertes par la globalisation sans pour autant porter atteinte aux intérêts des petites et moyennes entreprises.

Il convient, d'autre part, de signaler que le député Abdelkader Taher, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadi à la Chambre des représentants a adressé au ministre de l'Eau et de l'Équipement une question écrite ayant trait à l'exécution des projets programmés se rapportant audit domaine dans la région de Tanger-Assilah.

De son côté, le parlementaire ittihadi Mahmoud Abba a adressé, également une question écrite au ministre délégué auprès du chef de gouvernement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des politiques publiques, se rapportant à l'injection des inves-

tissements dans les énergies renouvelables dans la région de Guelmim-Oued Noun.

Pour sa part, la députée Ennezha Abakrim, membre du Groupe d'opposition ittihadi a interpellé, à travers une question écrite, le ministre de l'Éducation nationale, du Préscolaire et de Sport, déplorant l'absence de terrains de sport qualifiés dans la commune d'Ain Atik de la préfecture de Skhirat-Témara.

Ayant indiqué que des centaines d'associations sportives dans la commune d'Ain Atik scrutent avec impatience un geste d'intérêt de la part du département concerné traduisant la programmation d'infrastructures à même de répondre aux besoins et vocations des jeunes de ladite zone, la parlementaire usfpiste Abakrim a réclamé, dans sa missive écrite au département concerné, de se pencher sur un diagnostic de la situation de la pratique sportive, de préciser les mesures et dispositions préconisées à cet égard de même que les programmes préparés à cet effet.

Le député Omar Aanane, membre du Groupe socialiste-Opposition ittihadi, quant à lui, a adressé à la ministre de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et la Politique de la ville, une question écrite abordant le phénomène de la multiplication des accumulations des résidus de constructions et de destructions dans différentes zones de la ville d'Oujda à l'instar de nombre de cités du Royaume (...)

A cet égard, le parlementaire ittihadi a interpellé la responsable gouvernementale au sujet des mesures, par ailleurs, d'urgence urbaine vitale à même de venir à bout de ce phénomène affectant le bien-être, la sérénité de la population et le paysage urbanistique des villes du Royaume.

Rachid Meftah



Infrastructures sportives, phénomène des résidus de constructions dans les villes, entre autres questions soulevées par les députés socialistes

Midaoui fait table rase des décisions polémiques de Miraoui et Aït Taleb

Les étudiants en médecine ont eu gain de cause

Mesure de gestion de crise et bonne gouvernance en question



«**T**out ça pour ça, c'est ainsi qu'on peut qualifier le protocole d'accord signé jeudi entre le Comité national des étudiants en médecine, en pharmacie et en médecine dentaire, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de la Santé et de la Protection sociale, sous la supervision du Médiateur du Royaume.

Selon ce protocole, les étudiants en médecine suspendent leur grève ouverte et reprennent le cours normal de leurs études. Autrement dit, il a fallu plus de 11 mois de grève, de souffrance, de doute, de crainte, de colère et la mobilisation étudiante la plus longue de l'histoire du Maroc pour revenir au point zéro.

Failles structurelles et institutionnelles

Pour Mohammed Chaoui, chercheur en sciences politiques, «la mobilisation des étudiants marocains en médecine, pharmacie et médecine dentaire a révélé des failles structurelles et institutionnelles dans la gestion des revendications du secteur de la santé et de l'enseignement supérieur». Selon lui, «ce mouvement de grève, s'étalant sur 11 mois, n'a pas seulement exposé la détermination et la résilience d'une génération d'étudiants confrontée à des difficultés majeures, mais il a également mis en lumière les limites du gouvernement à anticiper et à traiter efficacement les crises dans des secteurs stratégiques».

«La mobilisation a débuté par des doléances légitimes concernant les conditions d'étude, le manque de ressources, la reconnaissance professionnelle, ainsi que la nécessité de réformes structurelles. Les étudiants réclamaient notamment la préservation de la

septième année d'études, une réforme du cycle de spécialisation, l'augmentation des bourses et la levée des sanctions disciplinaires imposées à ceux qui avaient participé à des mouvements de protestation. Ces revendications étaient le reflet d'un malaise profond: crise d'un système éducatif et de santé saturé, inégalitaire et souvent déconnecté des réalités du terrain. En réponse, le gouvernement a montré des signes d'incapacité à écouter et à négocier rapidement et efficacement, ce qui a conduit à un blocage prolongé», nous a-t-il expliqué. Et d'observer: «L'incapacité du gouvernement à gérer ce dossier s'est traduite par une série de mesures mal calibrées et d'initiatives ponctuelles qui n'ont fait qu'attiser le mécontentement des étudiants. La répression par des sanctions disciplinaires, l'absence de dialogue transparent et la lenteur à apporter des réponses concrètes ont aggravé le conflit. Ce manque d'anticipation et d'ouverture au dialogue démontre une faible capacité à mener des consultations inclusives et constructives avec les parties prenantes concernées. Le retard pris par les autorités à engager des discussions substantielles et à proposer des solutions pragmatiques a accentué le sentiment de marginalisation des étudiants, nourrissant ainsi leur frustration».

Incapacité à anticiper

En outre, notre interlocuteur estime que «de recours, à la dernière minute, à la médiation via le Médiateur du Royaume avec à la clé la signature d'un accord, bien que salué, a été perçu comme une mesure de gestion de crise plutôt que comme une preuve de gouvernance proactive et concertée». «Si cette en-

tente a permis de débloquer la situation, elle n'efface pas l'incapacité initiale du gouvernement à anticiper et désamorcer la crise. Ce schéma répétitif de tensions sociales démontre que le gouvernement doit impérativement repenser ses mécanismes de dialogue social, renforcer sa capacité à répondre rapidement et avec empathie aux attentes des jeunes et revoir en profondeur ses stratégies de gouvernance des secteurs vitaux tels que la santé et l'éducation», a-t-il souligné.

Et de noter: «Par ailleurs, la mobilisation des étudiants a souligné leur rôle essentiel en tant qu'acteurs du changement et du plaidoyer social. Ils ont démontré une organisation remarquable, des stratégies de communication efficaces, et une capacité à rallier la sympathie de l'opinion publique».

Moment charnière

A ce propos, il soutient que «le mouvement des étudiants en médecine, par sa durée exceptionnelle et son intensité, pourrait être un moment charnière quant à la manière avec laquelle les autorités marocaines devront aborder les revendications des jeunes générations à l'avenir». «Ce conflit, qui a duré 11 mois, et celui des enseignants contractuels ont illustré l'importance d'un engagement fort et structuré des jeunes, capables de se mobiliser pour défendre leurs droits, exiger des réformes profondes et remettre en question des politiques publiques jugées inadéquates. Il démontre l'existence d'un nouveau rapport de force entre l'État et les jeunes citoyens, qui ne se contentent plus de réformes partielles ou d'annonces sans suite, mais réclament des engagements tangibles et crédibles», analyse-t-il. Et

d'ajouter: «Les transformations socio-économiques rapides que connaît le Maroc, telles que l'urbanisation croissante, l'accélération des inégalités, et les nouvelles aspirations d'une jeunesse connectée, constituent un défi auquel le gouvernement ne peut répondre par les méthodes traditionnelles de gestion de crise. Cette génération est plus informée, plus exigeante, et plus capable de mobiliser l'opinion publique et les médias, notamment à travers les réseaux sociaux, rendant toute tentative de minimiser leurs préoccupations coûteuse en termes d'image et de confiance publique».

Nouveau point de départ

Par ailleurs, poursuit-il, privilégier les solutions inclusives signifie impliquer les jeunes dans la conception et la mise en œuvre des politiques qui les concernent. Ce n'est qu'en leur attribuant un rôle actif dans les décisions qui influent sur leur futur que le gouvernement pourra renforcer la confiance et construire un avenir partagé. «Des plateformes de concertation régulières, des initiatives pour intégrer les jeunes aux processus décisionnels, et des réformes participatives seraient des moyens concrets pour institutionnaliser ce dialogue. Dans le contexte des transformations rapides que vit le pays, l'inclusivité et la réactivité ne sont pas seulement souhaitables, mais essentielles pour la stabilité sociale et le développement durable. Ce mouvement étudiant peut ainsi servir de point de départ pour une refonte des pratiques de gouvernance reconnaissant la place des jeunes comme moteurs de changement et de progrès», a-t-il conclu.

Hassan Bentaleb

En exécution des Hautes Instructions Royales

Le chef du gouvernement préside une réunion axée sur la gestion des affaires des MRE

En exécution des Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, contenues dans le Discours du Souverain à l'occasion du 49ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, le chef du gouvernement Aziz Akhannouch a présidé, jeudi, une réunion au cours de laquelle il a été procédé à l'examen des mécanismes nécessaires à la mise en œuvre de la Vision Royale visant à opérer un nouveau virage dans le domaine de la gestion des affaires de la communauté marocaine résidant à l'étranger.

À l'entame de cette rencontre, le chef du gouvernement a passé en revue la teneur du Discours Royal, qui fixe les grandes lignes de ce chantier réformiste, à savoir la restructuration du cadre institutionnel du "Conseil de la communauté marocaine à l'étranger" et la création de "la Fondation Mohammedia des Marocains résidant à l'étranger", soulignant que le gouvernement a saisi les Hautes Orientations Royales de manière attentive et réfléchie et a mobilisé tous les moyens pour faire de cette réforme un succès, indique un communiqué du Département du chef du gouvernement.

M. Akhannouch a affirmé que "le gouvernement veillera à la mise en œuvre de cette Vision Royale ambitieuse avec le sérieux et la célérité requis, à travers une série de mesures susceptibles de garantir la coordination et la convergence des attributions des institutions chargées des affaires des

Marocains du monde et de répondre aux nouveaux besoins de la communauté marocaine à l'étranger".

Les participants à cette réunion ont discuté des initiatives visant à renforcer l'attachement culturel et spirituel des membres de la communauté marocaine à l'étranger avec leur patrie, à simplifier et à digitaliser les procédures administratives et judiciaires, à accompagner les compétences et les talents, à soutenir les différentes initiatives et à encourager les investissements au sein du Royaume à la lumière des incitations accordées par la nouvelle Charte de l'investissement, relève le communiqué.

Cette réunion s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Lafit, du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, du ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq, du secrétaire général du gouvernement, Mohamed Hajoui, de la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, du ministre de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, Mohamed Saad Berada, du ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid, du ministre délégué chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des politiques publiques, Karim Zidane et de la ministre déléguée chargée de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Amal El Fallah Seghrouchni.

Protection sociale

Principaux points du projet de loi n° 54.23 modifiant et complétant la loi n° 65.00 relative à l'AMO

Voici les principaux points du projet de loi n° 54.23 modifiant et complétant la loi n° 65.00 relative à l'assurance maladie obligatoire de base (AMO), adopté, jeudi, par le Conseil de gouvernement:

- Instauration d'un organisme unifié de gestion des régimes d'assurance maladie obligatoire de base.

- La gestion du régime d'assurance maladie obligatoire de base pour le secteur public sera confiée à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) au lieu de la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS).

- Confier au Conseil d'administration de la Caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) la responsabilité de traiter toutes les questions relatives au régime d'assurance maladie obligatoire de base dans les secteurs public et privé et celui des personnes incapables de s'acquitter des frais d'adhésion, ainsi que les autres régimes de couverture médicale de base gérés par la CNOPS, et de statuer sur les questions y afférentes.

- La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) se substituera à la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) en ce qui concerne les conventions conclues par cette dernière avec les mutuelles en matière de régime d'assurance maladie obligatoire de base pour le secteur public, tout en maintenant en vigueur ces

conventions pour une durée devant être fixée par décret, ce qui permettra une continuité de la coordination avec les mutuelles dans le domaine de l'assurance maladie obligatoire de base (AMO).

- Dans le cadre du tiers-payant, les affiliés à la CNOPS et leurs ayants droit continueront de bénéficier des prestations dispensées par les Mutuelles au titre de l'assurance maladie obligatoire de base. Une convention sera conclue, à cet effet, entre la CNSS et les mutuelles.

- Révision des majorations de retard de paiement des frais de cotisations relatifs à l'AMO, afin de les aligner sur les majorations de retard appliquées pour les frais de cotisations au régime de la sécurité sociale.

- Annulation du régime d'assurance maladie obligatoire de base pour les étudiants.

- La plupart des étudiants marocains peuvent bénéficier de la couverture médicale en leur qualité d'ayants droit.

- Extension de l'âge de couverture pour les étudiants célibataires poursuivant leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur ou de formation professionnelle, dans les secteurs public ou privé, jusqu'à 30 ans au lieu de 26 ans, à l'exception des étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement originel et les instituts et établissements relevant de l'Université Al-Quraouiyine.

Focus à Tarragone sur la question du Sahara marocain et le plan d'autonomie

La prééminence de l'initiative d'autonomie en tant qu'unique solution au différend artificiel autour du Sahara marocain a été au centre d'une rencontre organisée, mercredi soir, au Centre des cultures de Tarragone (nord-est de l'Espagne).

L'événement, marqué par la présentation de deux ouvrages dont l'un consacré à la question du Sahara marocain, a été initié à l'occasion du 49ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte par l'Alliance internationale sans frontières pour les droits et libertés en partenariat avec le consulat général du Maroc à Tarragone.

Cette manifestation culturelle et littéraire, marquée par la présence de plusieurs personnalités espagnoles et de membres de la communauté marocaine en Catalogne, a constitué un espace de dialogue et de communication sur les aspects historique, juridique et géopolitique de la question du Sahara marocain et la pertinence du plan d'autonomie sous souveraineté marocaine.

Présenté à cette occasion, le livre intitulé "Le problème du Sahara : une perspective géopolitique" de l'écrivain mexicain Roman Lopez Villicana, revient sur les données et faits historiques révélateurs des liens séculaires solides qui liaient les tribus sahraouiennes aux augustes Sultans Alaouites, à travers notamment le pacte de la Beia.

Le politologue mexicain avait effectué une visite de plusieurs mois dans les provinces du Sud à la recherche de documents et d'informations sur cette question, un séjour qui l'a aidé dans la réalisation de cet ouvrage.

Quant au second ouvrage intitulé "Conversations secrètes sur Tanger", signé par le chercheur et traducteur Abdelkhalak Najmi, il compile plus de 30 entretiens avec des écrivains espagnols contemporains.

Les deux ouvrages ont été présentés et débattus notamment par l'universitaire espagnol, Oliver Klein Bosquet, le consul général du Maroc à Tarragone, Ikram Chahine, la parlementaire Aicha El Gourgri et l'avocat Hilal Tarkou Lahlimi.

Les intervenants ont passé en revue les dimensions historiques et géographiques de la question nationale, mettant l'accent sur la dynamique de développement que connaissent les provinces du Sud du Royaume, sous l'impulsion de SM le Roi Mohammed VI.

À cette occasion, les membres de la communauté marocaine établie en Catalogne ont exprimé leur fierté de la Haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI ne cesse d'entourer les Marocains résidant à l'étranger, saluant à cet égard les Hautes Orientations Royales contenues dans Son Discours à l'occasion du 49ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

2ème édition du Congrès national sur l'hypnose clinique

SMHTS
2ème Edition
CONGRÈS NATIONAL D'HYPNOSE CLINIQUE
Samedi 09 Novembre 2024
Université Mohammed VI des Sciences et de la Santé - Casablanca



La Société marocaine d'hypnose médicale et thérapies brèves organise ce samedi 9 novembre, à l'Université Mohammed VI des sciences de la santé de Casablanca, son deuxième Congrès national d'hypnose clinique, à partir de 9 heures.

Ce rendez-vous scientifique réunira des experts et spécialistes de renom, marocains et internationaux, offrant ainsi une plateforme précieuse pour échanger sur les avancées majeures de cette discipline médicale en pleine évolution.

Au programme, les intervenants mettront en lumière les effets thérapeutiques et les bienfaits de l'hypnose clinique et des thérapies brèves sur les patients et les praticiens de santé, tout en explorant les divers champs d'application de ces pratiques.

Les discussions porteront notamment sur leur apport en chirurgie, réanimation, gestion des urgences et de la douleur, et bien d'autres domaines de la médecine.

À travers cette initiative, le congrès vise à répondre à une nécessité impérieuse de partage de connaissances et d'expertise dans le domaine de la santé. Il permettra aux professionnels et aux passionnés du secteur d'accéder aux dernières avancées et de découvrir les contributions de l'hypnose clinique à une médecine plus humaine et centrée sur le bien-être du patient.

Sahara marocain et relations franco-marocaines

Horizons Un tournant historique avec Macron

La récente visite d'Emmanuel Macron au Maroc a été marquée par une déclaration significative : "Le Sahara est marocain". Ce déplacement, qui s'est inscrit dans le cadre d'une visite d'Etat, revêt une importance particulière en raison de ses implications politiques et diplomatiques. En effet, ce genre de visite se distingue des autres types de visites par son caractère officiel et ses objectifs stratégiques, notamment le renforcement des relations bilatérales entre la France et le Maroc. Cette analyse examinera les différentes dimensions de cette visite, en abordant son contexte historique, les tensions qui ont marqué la dernière décennie, ainsi que la manière dont le Maroc est perçu par les autres nations. Nous explorerons également le contenu de cette visite, en mettant l'accent sur les accords signés et le discours de Macron, tout en analysant son impact sur la question du Sahara et les perspectives d'avenir pour les relations entre les deux pays.

Les nations du monde s'engagent dans des échanges de visites entre leurs dirigeants et hauts responsables, afin de renforcer les relations bilatérales. Parmi ces visites, celles qui se déroulent au niveau de la présidence des pays se distinguent par leur caractère rigoureux, axé sur deux aspects principaux : d'une part, la préparation minutieuse du sujet de la visite, qui est coordonnée à un niveau élevé entre les deux parties, et d'autre part, la précision des cérémonies protocolaires, lesquelles doivent mettre en valeur l'importance du président invité et la stature de son pays.

Le protocole diplomatique international impose qu'un programme de travail complet soit préparé à l'avance, afin d'organiser ces visites en réglant tous les détails, y compris le nombre de membres de la délégation et leur niveau protocolaire, le calendrier de la visite, ainsi que ses principales étapes et contenus. Ces détails englobent également les questions de sécurité et de protection des membres de la délégation, sans oublier les arrangements relatifs à l'hébergement, aux services, aux repas, aux hymnes nationaux et aux drapeaux. En outre, les horaires des rencontres et des conférences de presse sont également prévus.

Il est essentiel de comprendre les différentes catégories de visites présidentielles selon les règles du protocole international. La première catégorie, la visite d'Etat, représente le niveau le plus élevé des échanges entre chefs d'Etat et de gouvernement. Elle est caractérisée par des cérémonies spécifiques et des programmes distincts, considérés comme l'une des formes les plus significatives de communication internationale dans le domaine du protocole diplomatique. Dans ce contexte, la visite d'Etat qu'a effectuée au Maroc le Président français Emmanuel Macron, à l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, avec à la clé la signature de plusieurs accords de coopération couvrant différents domaines, a accaparé l'attention de la presse hexagonale qui salue un partenariat franco-marocain renoué à la hauteur des défis à venir.

Cette visite revêtait une signification politique importante, empreinte d'une atmosphère de célébration et d'honneur, tant lors de l'accueil que des adieux, avec un strict respect des procédures protocolaires convenues entre les deux parties avant le début de la visite.



Elle nécessitait l'organisation d'un déjeuner ou d'un dîner, où le président hôte était l'invité d'honneur, ainsi qu'un programme d'entretiens et de visites de différents lieux emblématiques. De plus, un salut 21 coups de canon était tiré en l'honneur de Macron, étant donné qu'il s'agissait d'un président. Il avait également prononcé un discours au Parlement, et le tapis rouge mesure généralement 50 mètres de long.

La deuxième catégorie est la visite de travail, parfois appelée "visite officielle". Bien que cette visite ait des cérémonies spécifiques, celles-ci n'atteignent pas le niveau de protocole complet observé lors d'une visite d'Etat, bien qu'elles aient également une importance politique notable. Conçue pour un objectif précis, elle comprend des discussions, des rencontres professionnelles et la signature d'accords bilatéraux. Contrairement à la visite d'Etat, la visite de travail ne nécessite pas toujours un déjeuner ou un dîner officiel, et il n'y a pas de salves de canon. Le président hôte peut être accueilli à l'aéroport par des dignitaires d'un rang inférieur à celui du chef d'Etat hôte. Le tapis rouge pour cette visite mesure généralement 25 mètres de long.

Enfin, la visite privée est une visite effectuée par un chef d'Etat, un chef de gouvernement ou un ministre pour des raisons personnelles, qui peuvent inclure des affaires privées, des soins de santé ou du tourisme. Ce type de visite ne présente généralement pas de cérémonies protocolaires ou d'honneurs marquants. Dans ce cadre, le tapis rouge mesure seulement 10 mètres.

Par conséquent la visite d'Etat d'Emmanuel Macron au Maroc s'est inscrite dans un nouveau tournant des relations franco-marocaines, après des années de relations tendues et de reports fréquents. Le Président français a entamé sa visite lundi 28 octobre, se poursuivant jusqu'à mercredi 30 dudit mois, marquant ainsi une tentative de rétablir des liens solides entre les deux pays. Ce rapprochement a été préparé par la France, laquelle a récemment déclaré son soutien au plan d'autonomie pour le Sahara, considéré comme la

seule base d'une solution politique. Ce message a été officiellement transmis par le Président Macron à S.M le Roi Mohammed VI en juillet dernier.

Cette visite est considérée comme un moment historique dans les relations entre la France et le Maroc, sur fond de tensions persistantes pendant près d'une décennie. La dernière visite d'Etat d'un président français au Maroc remontait à 2013, du temps de François Hollande. Macron, quant à lui, a déjà visité Rabat à deux reprises : une fois lors de son élection et une autre lors du lancement du train à grande vitesse "Al-Boraq" en 2018.

Accompagné de son épouse Brigitte Macron, le Président français était à la tête d'une importante délégation officielle de plus de 100 personnes, comprenant des membres de son gouvernement, tels que les ministres de la Défense, de l'Intérieur, de l'Economie, de l'Agriculture, de l'Education, de la Culture, ainsi que des parlementaires, anciens ministres, hommes d'affaires, intellectuels, artistes, sportifs, journalistes et acteurs de la société civile.

Au cours de la première journée de la visite, Macron avait rencontré Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour des discussions bilatérales, suivies de la signature d'accords dans des domaines tels que la sécurité, l'énergie, l'eau et l'éducation. Le programme incluait également des rencontres avec le chef du gouvernement, les présidents des deux Chambres du Parlement, des intellectuels et des étudiants marocains. De plus, le Président Macron avait prononcé un discours au Parlement marocain.

Cette visite est intervenue après une période de tension accrue entre les deux pays, marquée par une réduction des visas accordés aux Marocains, ainsi que la fin du mandat de l'ambassadeur marocain à Paris sans remplacement. En outre, le Maroc a refusé l'aide de plusieurs pays, y compris la France, à la suite du tremblement de terre qui a frappé la région d'Al-Haouz. L'analyse des relations entre la France et le Maroc a révélé un partenariat qui, avant la crise, ne répondait pas aux attentes ma-

rocaïnes. Ce déséquilibre était accentué par une dynamique dans laquelle la France semblait chercher à maximiser ses bénéfices sans offrir d'avantages réciproques, engendrant ainsi une ambiguïté dans leurs interactions.

Parallèlement, les transformations géostratégiques des dernières décennies ont mis en lumière l'incapacité de la France à s'adapter aux évolutions rapides du continent africain, conduisant à une érosion de son influence dans ses anciennes colonies. En revanche, le Maroc a habilement capitalisé sur ces changements, consolidant sa position sur la scène africaine et gagnant la confiance de divers partenaires. Cette dynamique stratégique lui permet désormais de rivaliser avec la France dans certaines de ses zones d'influence, témoignant d'un nouveau rapport de force sur le continent.

Ce contexte a suscité une inquiétude croissante en France, incitant le pays à mener une campagne injustifiée contre le Maroc, en l'accusant de pratiques d'espionnage et en introduisant des obstacles au sein du Parlement européen, tout en durcissant les conditions d'obtention de visas pour les Marocains. Cependant, après une décennie de tensions et de jeux de pouvoir, la France a compris que continuer sur cette voie lui serait préjudiciable, surtout face à la détermination du Maroc à faire valoir ses droits légitimes en faveur d'un partenariat équilibré et équitable, comme l'explique un analyste politique.

L'académicien souligne que Rabat aspire à une nouvelle étape dans ses relations avec Paris, évolution que la France a finalement adoptée, comme en témoigne l'annonce de sa nouvelle position concernant la question du Sahara. Paris s'efforcera de concrétiser cette nouvelle approche à travers des mesures qui favoriseront l'établissement de relations plus équilibrées. Dans cette perspective, il est probable que la France reconsidère les conditions d'accès des Marocains à son territoire et mette un terme aux obstacles rencontrés par les étudiants marocains désireux d'y poursuivre leurs études.

En conséquence, la visite de Macron au Maroc a représenté une opportunité cruciale pour l'avenir des relations entre les deux pays. Il est essentiel que cette nouvelle dynamique soit maintenue, afin de répondre aux attentes mutuelles et de contribuer à une coopération plus équilibrée et bénéfique pour les deux parties. En conclusion, la visite d'Etat d'Emmanuel Macron au Maroc n'est pas seulement un événement diplomatique, mais elle constitue également un symbole de la volonté des deux pays de tourner la page d'un passé tumultueux et de construire un avenir commun basé sur le respect mutuel et l'intérêt partagé.



Par Hajar Oumoussa

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE
BENSLIMANE
CERCLE DE BENSLI-
MANE CAIDAT ZIAIDA
COMMUNE ZIAIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N° 11 /2024.
LE : 05/12/2024 à 12 h, il
sera procédé au bureau du
président de la Commune
Ziaïda à l'ouverture des
plus relative à l'appel d'offres
sur offres de prix pour :
L'AFFERMAGE DE
L'ABATTOIR COMMU-
NALE DU SOUK HEBDO-
MADAIRE "ARBIAA
BENSLIMANE" DE
ZIAIDA POUR L'ANNEE
2025.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service

de la régie de la Commune
ziaïda, gratuitement, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat (www.mar-
chespublics.gov.ma)
- Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
150.000,00 DHS (CENT
SOIXANTE MILLE DHS
00 CTS).
- Le prix d'ouverture de la
commission est fixé à : 860.
000 ,00 DHS (HUIT CENT
SOIXANTE MILLE DHS
00CTS) hors taxe.
Le contenu, et la présentation
ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions du décret n° 2-
22-431 en date du 08 Mars
2023 relatif aux marchés
publics.
LES CONCURRENTS PEU-

VENT :
Sous réserve des disposi-
tions de l'article 135 du pré-
sent décret relatives au
dépôt et au retrait des plis
par voie électronique, les
plus des concurrents sont :
- soit déposés contre récé-
pissé dans le bureau du
maître d'ouvrage indiqué
dans l'avis d'appel d'offres
- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au maître
d'ouvrage.
- soit remis séance tenante
au président de la commis-
sion d'appel d'offres au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis
N°8430/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

PROVINCE DE BENSLI-
MANE
CERCLE DE BENSLI-
MANE CAIDAT ZIAIDA
COMMUNE ZIAIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT N :10/2024
LE : 05/12/2024 à 10h, il
sera procédé au bureau du
président de la Commune
Ziaïda à l'ouverture des
plus relative à l'appel d'offre
sur offres de prix pour :
L'AFFERMAGE DU SOUK
HEBDOMADAIRE "AR-
BIAA BENSLIMANE " DE
ZIAIDA POUR L'ANNEE
2025.
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du service
de la régie de la Commune
ziaïda, gratuitement, il peut

également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés de l'Etat
(www.marchespublics.gov.
ma) - Le cautionnement
provisoire est fixé à la
somme de 400000.00DHS
(Quatre Cent Mille DHS)
- le prix d'ouverture de la
commission est fixé à 2 100
000.00 DH (Deux Million
Cent Mille 00ets) HORS
TAXE .
- Le contenu, et la présen-
tation ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions du décret n° 2-
22-431 en date du 08 Mars
2023 relatif aux marchés
publics.
LES CONCURRENTS PEU-

VENT :
Sous réserve des disposi-
tions de l'article 135 du pré-
sent décret relatives au
dépôt et au retrait des plis
par voie électronique, les
plus des concurrents sont :
- soit déposés contre récé-
pissé dans le bureau du
maître d'ouvrage indiqué
dans l'avis d'appel d'offres
- soit envoyés par courrier
recommandé avec accusé
de réception au maître
d'ouvrage.
- soit remis séance tenante
au président de la commis-
sion d'appel d'offres au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis.
N°8432/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT
PROVINCE EL JADIDA
C.T MOULAY ABDELLAH

En vertu de l'arrêté du gouverneur de la Province d'EL JADIDA, N°84 de 04 novembre 2024, il sera
procédé au niveau de la commune de **MOULAY ABDELLAH**, à partir de **28 Novembre 2024** pour une
durée de **quinze (15) jours**, l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'**extension d'une
usine de broyage de barytine** pour le compte de la société **ADD BARITE MOROCCO**, le dossier sera
déposé au siège de la commune de **MOULAY ABDELLAH** durant la période de l'enquête publique.

N° 8424/PA

جامعة الحسن الثاني بالرباط
كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
عن السجدة الحارثية

FSJES
Ain SEBAA

أvis d'un concours de recrutement
D'un Maître de Conférences

Le Doyen de La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Ain Sebâa-
Casablanca annonce un concours de recrutement d'un Maître de Conférences
comme suit :

Grade	Session	Spécialité	nombre de postes	Conditions	Date limite
Un Maître de Conférences (1 poste)	29/11/2024	Economie et gestion	01	candidats titulaires d'un doctorat ou tout diplôme reconnu équivalent	23/11/2024

Les candidats devraient être inscrits sur le site Web avant la date limite de candidature www.recruitment.enssup.gov.ma

Les dépôts électroniques qui seront pris en considération.
Les candidats admis à l'examen oral doivent s'engager à communiquer à la Direction les documents ci-dessus, jour de l'examen oral.

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une demande de candidature adressée au chef de l'établissement, en précisant la spécialité et la session;
- L'attestation pour passer le concours et l'attestation de travail de date récente pour les fonctionnaires;
- Six (06) CV détaillés ;
- 02 Copies de la C.N.
- Cinq (05) exemplaires de la thèse de doctorat ;
- Cinq (05) exemplaires de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (articles, ouvrages, thèses, monographies...)
- Sept (07) exemplaires de diplôme de doctorat et autres diplômes (bac, licence et master);
- Sept (07) exemplaires de l'attestation d'équivalence scientifique pour les diplômes étrangers.
- Déclaration sur l'honneur dûment signée.

La liste des candidats convoqués pour passer les épreuves orales sera publiée sur le site :
www.emploi-public.ma. Et le site www.recruitment.enssup.gov.ma

Cette publication sera considérée comme une convocation.
-Le résultat final sera publié sur les sites web mentionnés ci-dessus.
NB : Une dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur www.recruitment.enssup.gov.ma et
depuis seront acceptées.


2024 AFSJES

Rabat, BP : 001 Ain Sebâa - Casablanca, Tél : 0522 33 33 42 / Fax : 0522 33 34 16 /
Web site : www.fjs-jes.ma

N° 8430/PA

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

جماعة تازارين

يعلن رئيس جماعة تازارين انه سيتم تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 . يعقد الامتحان يومه الأربعاء 18
ديسمبر 2024 لغرض من المساهمة العادلة سيما وان ذلك لغايات جميع موظفي الجماعة المنتسبين الى اطار مساهم تقي من
الدرجة الثانية والثين لغرض مسد (03) سنوات على الاقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة في برنامج الصنفية الى غاية
2024/12/31 وذلك حسب الجدول التالي :

الدرجة الأصلية	اتحاد الترقية	تاريخ اجراء الامتحان	تاريخ الحراجيل لتقديم	عدد الناصب
مساعد تقي من الدرجة الثانية	مساعد تقي من الدرجة الاولى	2024/12/18	التسجيلات للمشاركة	التفاريق بشأيا

لتحميل النشرة على الامتحان كتابي وشفوي كما يلي :

المرجع	العدد	المعامل
امتحان كتابي : سؤال او أسئلة متعددة الاختيارات تتعلق بالقيام بالوكالة لقرابة والوظائف والقيام للخدمة من طرف الموظفين التتمين للدرجة للمتعين بشأيا	3	مساعد تقي من الدرجة الثانية
امتحان شفوي : حول النشاط التي للماراج ومدى امكانيته ممارسة لخدمة اليوم للترابطة بالدرجة للمتعين فيها	2	مساعد تقي من الدرجة الاولى

تازارين في : 7 - 25
N°8428/PA

إعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

يعلن رئيس الجماعة الترابية لسيدى بونكر الحاجين اجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 لغايات
موظفي وموظفات الجماعة لسنواتين لتتوسط النظامية الشفوية وذلك وفق البرنامج التالي

الاجازة الأصلية	إطار الترقية	المناصب المتفاريق بشأيا	تاريخ و مكان اجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع طلبات الترشيح	الشروط النظامية المطلوبة
مساعد تقي من الدرجة الثانية	مساعد تقي من الدرجة الاولى	يحدد عدد الناصب في التفاريق بشأيا في حدود 10% من عدد الموظفين للموظفين	15 محرم 2024 حتى 27 نونبر 2024	27 نونبر 2024	التوفر على (06) سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة العمالية الى غاية
مساعد تازاري من الدرجة الثانية	مساعد تازاري من الدرجة الاولى	يحدد عدد الناصب في التفاريق بشأيا في حدود 10% من عدد الموظفين للموظفين	15 محرم 2024 حتى 27 نونبر 2024	27 نونبر 2024	التوفر على (06) سنوات من الخدمة الفعلية في الدرجة العمالية الى غاية

يشتمل امتحان الكفاءة المهنية على الامتحانات الكتابية والشفوية المحددة وفق التصوص القانونية للنشطة
التيك حسب الجدول اسفله:

الدرجة المهنية	مواضيع الاختبارات الكتابية والشفوية	العدد	المعامل
مساعد تقي من الدرجة الاولى	اعتماد كتابي : سؤال او أسئلة متعددة الاختيارات تتعلق بالقيام بالوكالة لقرابة للعمية والوظائف والقيام للخدمة من طرف الموظفين التتمين للدرجة للمتعين بشأيا	3	مساعد تقي من الدرجة الثانية
مساعد تازاري من الدرجة الاولى	اعتماد شفوي : حول النشاط التي للماراج ومدى امكانيته ممارسة لخدمة اليوم للترابطة بالدرجة للمتعين فيها	2	مساعد تازاري من الدرجة الثانية

N°8428/PA

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

INTIMI- PANT	TOUJOURS LÀ	LÉGÈRE HUMIDITÉ	DÉJÀ DIT	SODIUM	ACHÈVE	PRÉSENT GARDE- ROBE	DISCIPLE
EN AMONT			ÉPÉE	PAGIE	ARTICLE PLANIS- PHÈRE	ROMAINS	
LIVRÉE						INAMICAL CARDIN- AUX	
FIN DE MALADIE			LAVE SUCRE		PILE	EN CUIVRE	EN CRÎSE
SANS APPEL							
PETIT RUISSEAU		SÈME CÉSURIUM					CANTIQUE
				LEVANT FIN DE VERBE		NIGAUD	PARTIE DE PLAISIR
ENCAISSÉ	PANTALON TRÈS MOULANT				OISEAU ÉCHASSI- ER		
ANNONCE UNE SUITE		TOMBERA EN POUDRE					
	UT DIFFIC- ULTÉ			FIN DE VERBE	ADVERBE EN PEINE		FIN DE PARTIE
BALAI CANICUL- AIRE						À L'ENVERS FEMME AIMÉE	
NAZI			FLAPIE				

Solution mots flechés d'hier

BACHE	CEST TOUJOURS EN HAUTEUR	MOUSSE	AUS	T	APRÈS LE DÉPART	APRÈS LE DÉPART	D'	COUPLER AU GÉNÉRAL	VERBES	C	PARCOURS
B	A	C	C	A	L	A	U	R	E	A	T
OPPOSÉ À ÉPÉE	T	H	A	N	A	T	O	S	B	A	
S	L	E	R	C	T	S	T	A	C		
LETTRE ALPHABÉTIQUE	A	L	A	U	R	U	N	I			
MOUSSE DOUX	S	O	L	I	L	O	Q	U	E	T	
ARTICLE DE JOURNAL	U	E	N	N	U	U	K	L	E		
LE	E	N	A	P	E	R	Ç	U			
PETIT DU CORPS	F	A	O	N	E	A	A	A			
CHIFFRE LET	F	A	C	T	U	M	I	B	I	S	
N	A	T	E	R	N	I	S				
AUTOUR	C	I	R	C	O	N	V	E	N	I	R
NOUVEAU	E	L	U	E	T	E	S				

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia

Secrétariat
 Amina Tabba

Photographe
 Ahmed Lazaki

Secrétaires général de la rédaction
 Mohamed Bouazab

Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouhby
 Mounad Tabet
 Walaa Mejlouh
 Mehdi Ouassat
 Rachid Merbah

Collaborateurs
 Chouab Sahoun
 Khalil Benmoussa

Responsable des ressources humaines
 Aïcha Rachdi

Directeur artistique
 Fouad Ezoufi

Service technique
 Khadija Sidi (Responsable)
 Myriem Khatou
 Khadija Halihi
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmardi

Révision
 Abdelmoumin Warrach

Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2865 - Casablanca Maroc

E-mail:
 Liberation@libe.ma
 Téléphone:
 0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
 0522 62 09 72

Service annonces et publicité
 E-mail:
 www.libe.ma/annonces
 Youcef El Gho

Moussa El Youssefi
 Louisa Baghladi
 Latifa Mounib
 Rkia Ait Dohoun
 Silvan Zaïter
 Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tel: 0522 31 00 62
 0522 62 32 32
 0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

Imprimerie
 Les Éditions Maghébines

Distribution
 S.A.P.R.I.S.S.
 Dossier de presse:
 100/64

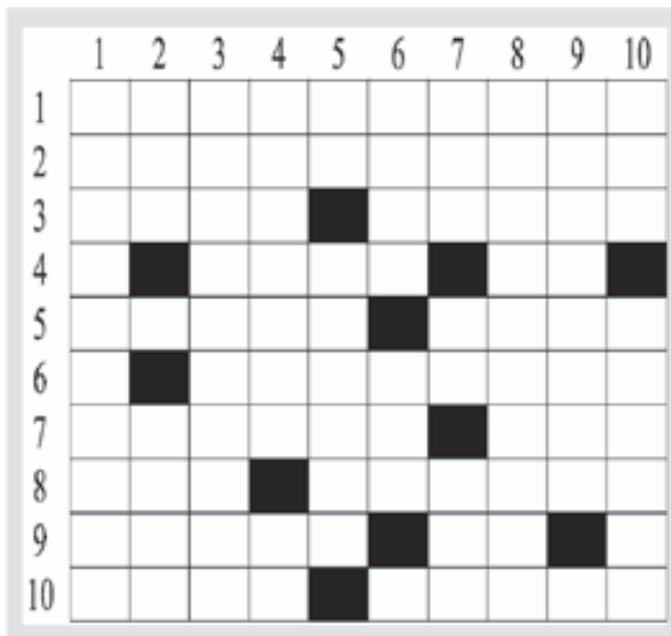
Site web:
 www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc


2017
 www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALLEMENT

- 1- Ils ont des nagaires pour pattes
- 2- Prêtèrent un de leurs organes
- 3- Proie de parolier - Qui a de gros os
- 4- Le pays en question... - Scandium
- 5- On y retourne sous peu - Eau du Congo
- 6- Aïeux
- 7- Niâises - Porte
- 8- Pote - Sussé
- 9- Elle soûle ferme ! - Id est
- 10- Feu de Sicile

VERTICALEMENT

- 1- Vieille arme
- 2- Au pied ! - Oublia
- 3- Affectation
- 4- Nuancèrent - Défini
- 5- Fin de forme - Anachorète
- 6- Pysan latin - Asc, dans un sens
- 7- Lentille - Clé de sous - Posé
- 8- Génées
- 9- N'ont donc plus de noyan
- 10- Patronne - Fils d'acides et d'alcools

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

9			3	7		2		
		7	6					1
3				2			7	6
	8	6	9			1		
2			8		6			5
		1			3	4	6	
1	7			8				2
8					5	3		
		9		3	2			7

Moyen

				2		8	1	
				8	5		4	
8	4		1		3			
	1					8	2	
	7						6	
9	5						7	
		9		3		2	4	
	4		8	6				
7	3	2						

Difficile

			1	4				
	2			6	3		1	
					5	4	6	
		6		3	1			
9			8		6			5
			4	5		1		
1	3	7						
2		4		7			1	
				1	9			

Expert

7	5		8		1			
		8	6	3		4		
								8
1	3					8	7	
	8	7				9	6	
3								
		6		5	9	1		
			1		6		4	7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

5	2	1	6	3	9	4	8	7
8	3	6	1	4	7	5	9	2
9	7	4	8	2	5	1	6	3
7	4	5	3	8	6	9	2	1
6	1	8	7	9	2	3	4	5
2	9	3	5	1	4	8	7	6
4	6	7	9	5	3	2	1	8
3	8	9	2	7	1	6	5	4
1	5	2	4	6	8	7	3	9

Moyen

5	7	6	4	1	8	9	2	3
1	3	9	6	2	5	7	8	4
8	4	2	7	3	9	6	5	1
6	5	4	9	8	1	3	7	2
2	9	8	3	4	7	5	1	6
7	1	3	5	6	2	4	9	8
3	8	7	2	9	6	1	4	5
9	6	1	8	5	4	2	3	7
4	2	5	1	7	3	8	6	9

Difficile

4	7	9	5	6	8	2	3	1
5	2	1	9	3	4	6	8	7
8	3	6	2	1	7	5	9	4
7	9	8	6	5	2	1	4	3
3	6	4	8	7	1	9	2	5
2	1	5	4	9	3	8	7	6
1	5	3	7	2	9	4	6	8
9	8	7	1	4	6	3	5	2
6	4	2	3	8	5	7	1	9

Expert

1	2	5	8	9	3	7	6	4
4	8	3	7	5	6	9	1	2
6	9	7	1	2	4	8	5	3
8	6	1	3	4	2	5	7	9
7	3	4	9	1	5	6	2	8
9	5	2	6	7	8	3	4	1
2	4	9	5	3	7	1	8	6
3	7	6	4	8	1	2	9	5
5	1	8	2	6	9	4	3	7

Economie

Le secteur de l'élevage se renforce à Es-Semara

Un centre d'élevage des petits ruminants, équipé d'une unité de production d'orge hydroponique, d'une capacité de production de 1.000 kg par jour a été lancé jeudi à Es-Semara.

Lancé par le gouverneur de la province d'Es-Semara, Brahim Boutoumilata à l'occasion de la célébration du 49ème anniversaire de la glorieuse Marche Verte, ce projet s'inscrit dans le sillage de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de développement du secteur agricole "Génération Green 2020-2030".

Ce centre mobilise une enveloppe budgétaire de l'ordre d'environ 3,5 millions de dirhams (MDH) et s'étale sur une superficie de 5.000 m².

Porté par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, ce projet qui profitera à l'Association provinciale des éleveurs des ovins et caprins, est composé d'un hangar d'élevage, d'une salle de stockage et d'un château d'eau d'une capacité de 10 m³, rapporte la MAP.

Ce projet a notamment pour objectif d'augmenter la production du lait de chèvre, de renforcer la production de viande rouge et de mettre à la disposition des éleveurs une quantité suffisante de fourrages, à travers la production d'orge hydroponique.

Par la suite, le gouverneur et la délégation l'accompagnant ont visité une unité de valorisation du lait de chèvre, d'une capacité de 1.000 litres par jour.

Étalé sur une superficie de 1.000 m², ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie "Génération Green 2020-2030" est porté par l'Union Maraii Sakia El Hamra, pour un montant de plus de 3,28 MDH.

Dans une déclaration à la presse, le directeur provincial de l'Agriculture d'Es-Semara, Ahmed El Alouani, a souligné que ces projets agricoles ayant mobilisé un investissement global de plus de 6,5 MDH, visent à promouvoir le secteur agricole, à créer une valeur ajoutée agricole, et à améliorer le revenu des agriculteurs.

Ces projets, a-t-il poursuivi, s'assignent également pour objectif de sédentariser les nomades éleveurs, et partant améliorer les revenus des éleveurs en milieu rural.

Ce qu'il faut retenir du dernier Recensement général de la population marocaine

36,82 millions d'habitants recensés au Maroc au 1^{er} septembre 2024

Le Maroc compte désormais 36.828.330 habitants dont 36.680.178 Marocains et 148.152 étrangers. Tels sont les nouveaux chiffres issus du septième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) mené par le Haut-commissariat au plan (HCP) au 1^{er} septembre 2024.

D'après les résultats globaux du RGPH 2024, validés par le Conseil de gouvernement du jeudi 7, comparé au recensement de 2014, « l'effectif de la population a enregistré un accroissement absolu de 2.980.088 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,85% au cours de cette période, contre 1,25 % entre 2004 et 2014 », a indiqué l'institution dans une note rendant publique une première analyse de l'évolution de la population et des ménages.

148.152 étrangers vivent au Maroc

Selon la même source, « le nombre d'étrangers résidant dans le Royaume a augmenté de 61.946 entre 2014 et 2024, soit une augmentation annuelle de 5,6 % ».

Les données montrent en outre que la population a atteint 23.110.108 habitants en milieu urbain, avec une augmentation de 2.677.669 entre 2014 et 2024, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,24%.

Le taux d'accroissement annuel moyen en milieu rural est en revanche de 0,22%, la population ayant atteint 13.718.222 habitants, soit une augmentation de



302.419 par rapport au recensement de 2014.

D'après les experts de l'institution, la population du Maroc a plus que triplé depuis 1960 et « s'est renforcée ainsi, de plus de 25 millions d'habitants en 2024, bien que l'accroissement démographique observé le long de cette période est en diminution continue ». Le taux d'accroissement moyen est passé ainsi de 2,6% entre 1960 et 1982 à 1,25% entre 2004 et 2014 et a atteint 0,85% entre 2014 et 2024.

Comme l'explique le HCP dans sa note, cette dynamique démographique est portée principalement par le milieu urbain. En effet, « la population urbaine qui s'élevait à environ 3,4 millions en 1960 est passée à 23,1 millions d'habitants en 2024, soit 19,7 millions de plus qu'en 1960 et un accroissement au rythme de 3,04 % par an ».

L'organisme fait également remarquer que la population est passée de 8,2 millions à 13,7 millions en milieu rural, avec un taux d'accroissement annuel moyen de 0,8% au cours de la même période.

Cinq régions concentrent 70% de la population nationale

Toujours selon l'organisme public, cinq régions abritent 71,2% de la population nationale. « La région de Casablanca-Settat vient en tête avec 7 millions et 689 mille habitants et un poids de 20,9%, suivie de la région de Rabat-Salé-Kénitra avec 5 millions et 133 mille habitants, puis la région de Marrakech-Safi avec

4 millions et 892 mille habitants, la région de Fès-Meknès avec 4 millions et 468 mille habitants, et la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma avec 4 millions et 30 mille habitants », a-t-il souligné.

Le HCP précise que « la dynamique démographique observée entre 2014 et 2024 est portée principalement par les régions de l'axe Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra et Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, d'une part, et par les régions de Marrakech-Safi et Souss-Massa, d'autre part ».

Il note en outre que la contribution de ces régions au croît global de l'effectif de la population entre 2014 et 2024 est de 86,2%, avec des taux d'accroissement démographique variant entre 0,79% dans la région de Marrakech-Safi et 1,26% dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.

Sept grandes villes accueillent près de 40 % de la population urbaine

L'analyse des données recueillies montrent par ailleurs que sept grandes villes accueillent près de 40% de la population urbaine.

En effet, l'institution indique dans sa note que sept grandes villes concentrent 37,8% de la population urbaine du Royaume, avec respectivement 3 millions et 236 mille habitants à Casablanca, suivie par Tanger avec un million et 275 mille, Fès avec un million et 183 mille, Marrakech avec un million et 15 mille, Salé avec 945 mille, Meknès avec 562 mille et

Rabat avec 516 mille.

Ces chiffres font état en outre d'une augmentation du nombre de ménages au Maroc qui s'élève désormais à 9.275.038, répartis entre 6.173.930 ménages en milieu urbain et 3.101.108 en milieu rural.

Le HCP précise que ce chiffre a augmenté de 1.961.232 depuis 2014, soit un taux annuel moyen de 2,4%. En milieu urbain, l'augmentation est de 1.366.187 ménages (2,5 % par an) et en milieu rural, de 595.045 (2,2 % par an).

Réduction de la taille moyenne des ménages

Les données suggèrent en revanche une réduction de la taille moyenne des ménages qui est passée de 4,6 à 3,9 personnes entre 2014 et 2024 à l'échelle nationale, de 4,2 à 3,7 personnes en milieu urbain, et de 5,3 à 4,4 en milieu rural.

Les résultats du nouveau recensement font également état d'une urbanisation continue et de disparités régionales marquées. En effet, les chiffres montrent que le taux d'urbanisation a atteint 62,8% en 2024 contre 60,4% en 2014.

Dans le détail, « ce taux est plus important dans les régions de Laâyoune-Sakia El Hamra (92,4%), Dakhla-Oued Ed-Dahab (80,4%), Casablanca-Settat (73,3%) et Rabat-Salé-Kénitra (70,7%) », a fait savoir le HCP indiquant que les plus faibles taux sont enregistrés dans les régions de Marrakech-Safi (46,0%) et Drâa-Tafilalet (36,7%).

Alain Bouithy

L'accroissement démographique entre 1960 et 2024 en baisse continue

Dakhla: Interdiction de la récolte et de la commercialisation des huîtres issues de la zone conchylicole Duna Blanca

Le Département de la pêche maritime a annoncé, jeudi, l'interdiction de la récolte et de la commercialisation des huîtres issues de la zone conchylicole Duna Blanca (zone huître) relevant de la circonscription maritime de Dakhla et ce, jusqu'à épuration totale du milieu.

"Les résultats d'analyses effectuées par l'Institut national de recherche halieutique (INRH) au niveau de la zone conchylicole classée Duna Blanca (zone huître) relevant de la circonscription maritime de Dakhla, dénotent une contamination bactériologique des huîtres à des teneurs dépassant les normes admises", indique un communiqué du Département de la pêche maritime.

En conséquence, poursuit la même source, il est recommandé aux consommateurs de ne s'approvisionner qu'en produits conditionnés, portant les étiquettes sanitaires d'identification et commercialisés dans les points de vente autorisés (marchés officiels).

Les coquillages colportés ou vendus en vrac ne présentent aucune garantie de salubrité et constituent un danger pour la santé publique, conclut le communiqué.

Ciment : Les livraisons dépassent 11,12 Mt à fin octobre

Les livraisons de ciment ont atteint plus de 11,12 millions de tonnes (Mt) à fin octobre 2024, en hausse de 8,24% comparativement à la même période un an auparavant, selon l'Association professionnelle des cimentiers (APC).

Pour le seul mois d'octobre, ces ventes ont enregistré 1,3 Mt, contre 1,08 Mt pour la même période en 2023, soit une augmentation de 19,74%, indique l'Association dans un document publié sur son site web.

Par segment, les livraisons destinées à la distribution se sont situées à 6,45 Mt, suivies de celles adressées au BPE (béton prêt à l'emploi) avec 2,44 Mt, au PREFA (béton préfabriqué) avec 1,07 Mt, au bâtiment (360.932 tonnes), à l'infrastructure (722.773 tonnes) et aux mortiers (54.623 tonnes), précise la même source.

L'APC se compose d'Asment Témar, Ciments de l'Atlas, Ciments du Maroc, LafargeHolcim Maroc et Novacim.

Casablanca à l'heure du 21^{ème} Salon international du textile "Maroc in Mode"

Le 21^{ème} "Maroc in Mode" (MIM) - Salon international du textile, placé sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a été inauguré, lundi à Casablanca, en présence de personnalités politiques, du monde des affaires ainsi que des professionnels du secteur.

Organisé jusqu'au 09 novembre par l'Association marocaine des industries du textile et de l'habillement (AMITH) et soutenu par l'Agence marocaine de promotion des investissements et des exportations (AMDIE), ce salon s'affirme aujourd'hui comme une plateforme idéale de networking et de commerce pour les professionnels du textile, tant locaux qu'internationaux, indique un communiqué des organisateurs.

Le coup d'envoi du 21^{ème} MIM, qui est reconnu comme un lieu d'échange dynamique favorisant la collaboration et les opportunités commerciales dans le secteur textile, a été donné en pré-

sence du ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri, du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Industrie et du Commerce, chargé du Commerce extérieur, Omar Hejira, du wali de la région de Casablanca-Settat, Mohamed Mhidia, du vice-président de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Mehdi Tazi, et du président de l'AMITH, Anass El Ansari, fait savoir la même source.

Mettant en avant l'excellence et le savoir-faire ancestral de la production textile marocaine sur les marchés mondiaux, ce salon accueille des entreprises et des visiteurs venus des quatre coins du monde. Ce sont ainsi plus de 150 exposants, majoritairement des entreprises marocaines du textile et de l'habillement, qui participent à cet événement majeur, rapporte la MAP.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture du salon, l'AMITH a signé trois protocoles d'accord. Le premier avec EURATEX pour renforcer la coopération industrielle entre l'Union européenne (UE) et les secteurs textiles marocains et le deuxième avec Casa Moda Academy (CMA) pour promouvoir la création et le développement des synergies académiques et industrielles dans l'objectif de contribuer à l'attractivité du secteur du textile et de l'habillement auprès des futurs créateurs.

Quant au troisième protocole d'accord, il a été conclu avec le Centre technique du textile et de l'habillement (CTTH) pour promouvoir et valoriser les marques marocaines sur les marchés nationaux et internationaux, à travers des actions ciblées de communication, de branding et de B to B.

En outre, un défilé de mode a été organisé par les étudiants de Casa Moda Academy. Une vitrine créative et audacieuse où s'ex-

prime le talent émergent de jeunes designers en formation. Ce défilé a permis aux étudiants l'opportunité de présenter leurs créations, issues de plusieurs mois de travail, de recherche et d'innovation, devant un public de professionnels de l'industrie, de passionnés de mode et de médias.

Pour cette édition, la thématique "Dayem", incarnant la vision de l'AMITH pour le développement de l'industrie, met l'accent sur l'ouverture vers de nouveaux marchés en attirant de nouveaux investisseurs (comme c'est actuellement le cas avec la Chine), ainsi que sur la durabilité, la digitalisation et la valorisation de la marque marocaine et du "Made in Morocco".

Pour la seconde année consécutive, un pavillon dédié aux marques marocaines a été mis en place.

En marge du salon, l'AMITH organise une série de conférences, animées par des experts natio-

naux et internationaux, abordant plusieurs thèmes tels que la réglementation européenne, la cartographie des sources d'approvisionnement, les avantages et la situation réglementaire actuelle du marché britannique, l'industrie textile face au changement climatique, la sécurité dans le secteur du textile, la transformation digitale au sein des entreprises de confection, ainsi que l'intelligence artificielle appliquée à la mode.

La 21^{ème} édition du Salon MIM se déroule sur une superficie de 8.000 m² à la Foire internationale de Casablanca, capitale économique du Royaume, réputée à l'international pour la qualité de sa production textile.

Cette métropole, reconnue comme un centre majeur de l'industrie textile marocaine, abrite de nombreuses usines produisant une large gamme de textiles, allant de l'habillement et du textile de maison au textile technique.

L'intelligence artificielle, au centre d'un colloque international à Errachidia

Un parterre de professeurs universitaires, d'étudiants et d'experts marocains et étrangers se réunissent, du 7 au 9 courant, à Errachidia à l'occasion de la 6^{ème} "Conférence internationale sur l'intelligence artificielle et les environnements intelligents".

Placée sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, cette manifestation scientifique organisée par la Faculté des sciences et techniques (FST) d'Errachidia relevant de l'Université Moulay Ismail entend contribuer à la promotion et au développement de la recherche scientifique, à encourager et à accompagner les étudiants et les professeurs marocains et étrangers en provenance d'universités et de pays amis dans la publication des articles scientifiques indexés sur la recherche théorique, ainsi que des résultats des projets de recherche entrepris dans ce domaine.

"Les objectifs assignés à ce congrès international visent notamment à souligner l'importance de l'intelligence artificielle et des environnements intelligents en la mettant au service des objectifs de développement durable, notamment dans le secteur industriel, la santé et l'agriculture", a indiqué à la MAP le coordinateur du comité organisateur, Youssef Farhaoui.

Il s'agit également de la présentation des travaux scientifiques à travers une série de conférences animées par des chercheurs et experts marocains et étrangers, explique M. Farhaoui, enseignant-chercheur à la FST d'Errachidia, ajoutant que ce congrès se veut un forum d'échange et une plateforme de coopération avec des partenaires locaux et étrangers.

Ce colloque visant à renforcer le rôle de l'intelligence artificielle et ses usages

dans les secteurs vitaux, s'articule autour de huit conférences plénières de référence avec 200 communications orales programmées en présentiel et en distanciel, a-t-il soutenu.

Il en est de même pour Manal El Foudali, une doctorante à l'Université Ibn Tofail de Kénitra, venue partager ses travaux en matière d'apprentissage adaptatif qui offre des expériences éducatives illimitées et sur mesure répondant aux besoins de chaque apprenant.

"Mon travail consiste à combiner différents modèles et à améliorer les résultats obtenus précédemment à partir d'autres recherches", a-t-elle détaillé.

Quant à Ahmed Jmal, enseignant-chercheur à l'Institut supérieur des technologies de Sfax (Tunisie), il a mis en avant l'importance de ce colloque en termes de partage d'expertise et de développement de capacités dans le domaine

prometteur de l'intelligence artificielle.

Il a, dans ce sens, insisté sur l'importance du travail commun, des programmes d'échange d'étudiants et de la participation conjointe dans des projets scientifiques à l'échelle internationale.

En marge de ce colloque, l'Université Moulay Ismail et l'Institut supérieur des technologies de Sfax ont procédé à la signature d'une convention de partenariat visant la promotion de la recherche scientifique notamment dans les domaines de l'informatique et l'intelligence artificielle.

Ce conclave ayant réuni plus de 300 participants en provenance de plusieurs pays aborde des thématiques axées notamment sur l'IA et ses utilisations dans la biomédecine et la microscopie, l'IA et le big-data, l'internet des objets, la blockchain ou encore les villes intelligentes (Smart City).

Luca Guadagnino préside le jury du FIFM



Le réalisateur italien Luca Guadagnino présidera le jury de la 21ème édition du Festival international du film de Marrakech, prévue du 29 novembre au 07 décembre prochain.

Neuf personnalités en provenance de neuf pays différents et représentant cinq continents, composent le jury de cette 21ème édition dont la présidence sera assurée par le réalisateur italien Luca Guadagnino, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Pour départager les films de la compétition, M. Guadagnino sera entouré d'un jury exceptionnel, composé de personnalités incontournables du cinéma mondial, à savoir le réalisateur iranien Ali Abbasi, la réalisatrice indienne Zoya Akhtar, l'actrice américaine Patricia Arquette, l'actrice belge Virginie Efira, l'acteur australien Jacob Elordi, l'acteur britannique-américain Andrew Garfield,

l'actrice marocaine Nadia Kounda, et le réalisateur argentin Santiago Mitre, précise la même source.

Le jury décernera l'Etoile d'or de la 21ème édition à l'un des 14 films en compétition, après celle remise l'année dernière à "La Mère de tous les mensonges" d'Asmae El Moudir par le jury présidé par Jessica Chastain, a-t-on poursuivi, notant que le palmarès sera annoncé lors de la cérémonie de clôture du Festival, prévue samedi 7 décembre.

Réalisateur prolifique, connu pour son éclectisme, son goût de la découverte et sa grande cinéphilie, Luca Guadagnino s'est imposé ces 15 dernières années comme l'un des plus brillants cinéastes de son pays, l'Italie, menant une carrière internationale et tournant avec des comédiens de premier plan tels que Tilda Swinton, Timothée Chalamet et plus récemment, Zendaya et Daniel Craig.

Sa filmographie, qui mêle fictions, documentaires et une série, témoigne de l'immense talent de ce cinéaste, qui filme ardemment la jeunesse et le désir, et auquel on doit des films à succès tels que Call Me By Your Name et Challengers.

"Je n'oublierai jamais la première fois que je suis venu à Marrakech. C'était il y a plus de vingt ans, mon amie Valentina Cervi était membre du jury des courts métrages et elle m'avait invité. Je ne connaissais pas le Maroc, mais ma mère, Algérienne, avait grandi dans ce pays et s'était installée à Casablanca dès l'âge de cinq

ans", a déclaré le futur président du jury à l'annonce de sa nomination. Et d'ajouter que "la première fois que j'ai atterri dans la grande ville de Marrakech, c'était pour ce festival extraordinaire et dès lors, cette ville et le cinéma ont été indissociablement liés pour moi. Mon ADN arabe est puissamment ancré dans les pouvoirs magiques du Festival de Marrakech et c'est pour moi un immense honneur de présider le jury de cette 21ème édition. Je me réjouis infiniment de voir tous les superbes films et de rencontrer tous les merveilleux cinéastes qui s'y trouveront".

Le cinéma marocain à l'honneur au Festival du film "Ajyal" à Doha

Une sélection de courts-métrages marocains, mettant en avant la beauté et la richesse du paysage culturel du Royaume, sera projetée dans le cadre du programme "Made in Morocco" du Festival du film "Ajyal" 2024, prévu du 16 au 23 novembre à Doha.

Le programme "Made in Morocco" est le fruit d'une collaboration avec le Festival du court-métrage de Marrakech, dans le cadre de la célébration de l'Année culturelle Qatar-Maroc 2024, indique mercredi l'Institut du film de Doha dans un communiqué, précisant qu'il s'agit d'une occasion pour mettre en avant l'effervescence du paysage cinématographique marocain par le biais de six courts-métrages.

Cet événement, qui intervient après la projection des films du programme "Made in Qatar" lors du Festival du court-métrage de Marrakech, vise à renforcer les liens culturels solides entre les deux pays, souligne la même source.

Dans ce contexte, la directrice générale de l'Institut du film de Doha et directrice du Festival "Ajyal", Fatma Hassan Al Remaihi, a déclaré que la projection des courts-métrages marocains à "Ajyal" témoigne de la capacité du cinéma à tisser des liens entre les communautés, à faire connaître des expériences de vie et à partager des histoires, des rêves et des défis au-delà des frontières.

La célébration de la richesse des films marocains au Qatar rend hommage aux liens culturels profonds unissant les deux pays, et "affirme notre engagement commun en faveur de l'harmonie, l'unité et l'amitié par le biais des arts", a-t-elle ajouté.

Pour Demi Moore, "les Américains sont vraiment très coincés"

"Les Américains sont vraiment très coincés !", a lancé l'actrice hollywoodienne Demi Moore à l'occasion de l'avant-première à Paris de "The Substance", film d'horreur trash sur la tyrannie de la beauté et de la jeunesse.

"L'Amérique est bâtie sur le puritanisme", a déclaré la star lors d'une présentation à la Cinémathèque française de ce film, en salle mercredi, où elle expose les carcans de la pudeur hollywoodienne. "D'une façon générale, la sexualité reste un tabou. Il y a beaucoup de peur autour du corps en Amérique, ce que je n'ai jamais compris", a-t-elle poursuivi.

A 61 ans, "The Substance", signé d'une Française, Coralie Fargeat, pourrait offrir à Demi Moore un ticket inattendu pour la cérémonie des Oscars, juge la presse américaine.

"Je voudrais que (le cinéma) arrête de prendre les femmes pour des objets, ce sont d'anciens clichés, vieux et éculés", a ajouté

l'actrice révélée dans "Ghost", qui donnait la réplique à Robert Redford dans "Proposition indécente" ou a joué une GI dans "A armes égales".

Prix du scénario à Cannes, "The Substance" met en scène Demi Moore en ancienne gloire du fitness à la télé en proie à l'injonction de vieillir en ayant l'air "jeune".

Demi Moore a confié avoir été attirée par le fait que le film parle "du fait d'être une actrice vieillissante dans l'industrie du cinéma" et de "la dureté que (les femmes) s'infligent à elles-même".

La star hollywoodienne, qui a tourné ce film en France avant de le présenter à Cannes, a aussi eu quelques mots en forme de clin d'oeil pour son chien, un modèle de poche chouchou des photographes.

"Il s'appelle Pilaf la petite souris, il pèse 700 grammes et se transporte facilement !", a-t-elle plaisanté. "Il est venu 17 fois à Paris alors il est très à l'aise en français. Plus que moi !".



Ouverture de la 4^{ème} édition des Journées du théâtre de Fnideq

La 4^{ème} édition des Journées du théâtre de Fnideq s'est ouverte, mercredi soir, à l'initiative de la l'Association Mohtarif Fnideq pour le théâtre et l'animation culturelle.

La cérémonie d'ouverture de cette édition, organisée en partenariat avec le Conseil régional de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et le Centre culturel Fnideq, a été marquée par un hommage rendu à l'acteur Hamid Boukili, ainsi qu'à Mohamed El Aboudi, acteur associatif local, actif dans le domaine culturel.

Selon les organisateurs de l'événement, qui se poursuivra jusqu'au 10 novembre, Hamid Boukili est l'un des artistes ayant marqué le théâtre national et local, avec de nombreuses contributions qui ont enrichi la scène artistique marocaine, tandis que Mohamed El Aboudi est connu pour son engagement en faveur des jeunes souhaitant travailler dans le domaine culturel.

Cette cérémonie, tenue au Centre culturel Fnideq, a été marquée par des spectacles musicaux divers, ainsi que par la présentation du programme de cette édition, qui comprend des spectacles théâtraux, des confé-



rences scientifiques et des ateliers de formation au profit des jeunes de la ville de Fnideq.

Au programme de ces journées figure la présentation de la pièce théâtrale "Toul Wa Ard" (Longueur et largeur) de la troupe Double Face de Martil, la pièce "Moukaballa bi houlm" (Enchaîné à un rêve) de la troupe Mohtarif Fnideq pour le théâtre et l'animation culturelle, la pièce "Al Khat Al Aswad" (La ligne noire) de la troupe Scène

Blanca de Casablanca, et la pièce "Al Firach" (Le lit) de la troupe "Théâtre Eucalyptus" de Sidi Yahya El Gharb.

Cet événement sera ponctué également par des ateliers culturels, notamment un atelier sous le thème "Le management des acteurs" animé par l'artiste Mouhcine Hamoud, un atelier d'écriture théâtrale encadré par l'artiste Mohamed Zitane, un atelier de mise en scène animé par l'artiste Yassine Ahajjam, et

un atelier d'interprétation théâtrale encadré par l'artiste Mohamed El Kadimi.

Il sera émaillé aussi d'une conférence sous le thème "Le théâtre et la migration: Comment faire de la scène une voie vers la patrie?", animée par le dramaturge Reda Daghmoumi, avec la participation du critique et chercheur Aziz Rayan, du dramaturge Tayeb Ouazzani, et du chercheur universitaire et journaliste Zakaria Zerrouki.

Bouillon de culture

Vernissage

Le vernissage de l'exposition "Conflit 24" de l'artiste plasticien irakien, Iyad Almosawi, a eu lieu jeudi à la galerie Mohamed Al-Fassi à Rabat.

Cette exposition, parrainée par l'ambassade de la République d'Irak au Maroc en coopération avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et qui se poursuit jusqu'au 22 novembre, propose des tableaux expressifs dessinés au charbon. Ces toiles expriment un nouveau cri artistique dans la manière dont le peintre s'adresse à l'humanité et aux amateurs d'art.

"Conflit 24" représente un "espace fertile pour la recherche et l'exploration, un champ ouvert pour les études psychologiques et sociales et une entrée prometteuse pour révéler la réalité sociologique résultant des politiques et des défis liés aux effets tribaux et post-traitements sur la psychologie de l'artiste en tant qu'acteur dans la société", lit-on dans une note de présentation de l'exposition.

Les œuvres de l'artiste représentent "un terrain de révélation du caché dans le monde des symboles et des signes et un lieu marqué par les références extraites de la mémoire et enveloppées d'allusions parfois et de profondes gravures à d'autres moments", indique la même source.

Le pavillon marocain au Salon international du livre de Sharjah

Un voyage au cœur du patrimoine culturel du Royaume

L'entrée principale du Salon international du livre de Sharjah s'élève une muraille décorative qui rappelle les entrées des villes marocaines ancestrales avec son élégance et son architecture chargée d'histoire, où le zellige marocain avec ses formes géométriques distinctives se mêle aux couleurs du drapeau marocain, une fusion artistique qui donne aux visiteurs un avant-goût de la richesse culturelle et urbanistique du Royaume.

Monté sur une superficie d'environ 190 m², le pavillon marocain se compose de quatre façades dans lesquelles différents éléments géométriques s'entremêlent pour former une maison purement marocaine combinant artisanat (sculpture, arts du bois...) et technologie. Le pavillon marocain, invité d'honneur de cette 43^{ème} édition, est réparti en plusieurs sections, dont le patrimoine et les manuscrits, les cartes historiques, un espace dédié à la Fondation pour la sauvegarde du patrimoine culturel de Rabat, ainsi qu'une sélection de livres traitant de divers thèmes liés à la culture marocaine, ses affluents, ses composantes et ses figures marquantes.

Le pavillon marocain présente une vaste collection de manuscrits et d'objets, tels qu'une copie du plus ancien fossile de crâne d' homo sapiens au monde, une copie du

plus ancien bijou au monde, une gravure rupestre de l'âge de pierre, la carte d'Al Idrissi, l'une des cartes géographiques les plus anciennes et les plus précises, et un morceau de zellige remontant au XVI^e siècle, a indiqué Choumicha Koun, chef de service à la direction du patrimoine culturel au ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Le pavillon marocain a connu un grand succès dès le premier jour du Salon, eu égard à la variété des éléments exposés qui reflètent la culture marocaine dans toute sa richesse, sa diversité et son ouverture, a-t-elle déclaré à la MAP. L'espace interactif au centre du pavillon offre une immersion dans le patrimoine du Royaume à travers une série de photos et de vidéos donnant un aperçu sur le génie marocain dans divers domaines tels que l'artisanat, l'art, l'architecture et la céramique.

L'espace des conférences connaîtra, quant à lui, l'organisation de plusieurs rencontres avec des personnalités de la culture marocaine, notamment des philosophes, des écrivains, des poètes et des figures marquantes du paysage culturel national. Preuve de l'hospitalité qui a toujours caractérisé le peuple marocain, le pavillon offre un espace pour la préparation et la dégustation du thé marocain, dont les ustensiles et la dé-

coration soulignent la singularité du cérémonial suivi pour préparer cette boisson indispensable dans la vie quotidienne des Marocains.

Le pavillon marocain du Salon de Sharjah comprend également un salon miniature orné d'un tapis traditionnel qui reflète le savoir-faire des artisans marocains avec ses motifs géométriques brodés à la main et qui est dédié à l'accueil des invités importants.

Les visiteurs du Salon international du livre de Sharjah trouveront un coin spécial consacré à la calligraphie où ils pourront vivre une expérience unique au cours de laquelle des calligraphes marocains dessinent des lettres arabes pour les transformer en tableaux artistiques qui ravissent les yeux de ceux qui les regardent.

Avec ses différentes composantes, le pavillon marocain au Salon international du livre de Sharjah offre aux visiteurs une fenêtre sur le patrimoine et la culture du Royaume ainsi que l'opportunité d'explorer un large éventail d'œuvres littéraires et intellectuelles exposées par les maisons d'édition marocaines.

Le Maroc est l'invité d'honneur de la 43^{ème} édition du Salon international du livre de Sharjah, aux Emirats arabes unis, qui se tient du 06 au 17 novembre sous le thème "Ainsi nous commençons".



Selon les organisateurs, cette édition réunit plus de 2.520 éditeurs venus de 112 pays qui présenteront une riche collection de livres et d'œuvres littéraires, outre 1.300 événements artistiques prévus.

Sharjah. Par Hajar Erradi (MAP)

FIDUCIAIRE CAPITAL ORIENT S.A.R.L
RUE IBN ROCHD RESIDENCE EL BARAKKA
3ème ETAGE APP T N° 7 OUIDJA
Tél: 0536689121
EMAIL: FIDUCAPO-RIENT@HOTMAIL.FR
Avis de cession de parts sociales

Aux termes d'un acte SSP et un PV en date du 07/08/2024.

Les associés de la société « ASSISTANCE S.M.A » S.A.R.L au capital de Cent mille dirhams (100 000,00 DH). Décident :

- la cession des parts au profit de Mr LAHLOU MOUAD à raison de 334 parts sociales réparties comme suit

- Mr MOHAMED EL OUALI cede 167 parts

- Mr MOHAMMED YOUSFI cede 167 parts

- la nomination de Mr LAHLOU MOUAD titulaire CIN N° F614253 comme étant un nouveau cogérant.

- Ajout d'activité de consultant auprès des assurances
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 17/10/2024 SOUS N° 6124

- création d'un succursal à l'adresse 91 BD AL MASSIRA BOUARFA M - TP N°21000064, dont le gérant est Mr MOHAMED EL OUALI portant CIN N° F471894. Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Fiquig bouarfa le 02/09/2024 au registre analytique N°1275

N°8425/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-
BOUZNIKA Tél / Fax : 0537649573 GSM : 0668792975

0668792975
« GIAS NÉGOCE » SARL AU
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: HAY EL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI - CASA-BLANCA

RC: 544623 IF: 52485927

Au siège social : HAY EL QODS RUE 6 N°45 RDC SIDI BERNOUSSI - CASA-BLANCA, l'associé unique de la société à responsabilité limitée d'associé unique «GIAS NÉGOCE» SARL AU a décidé ce qui suit :

Première résolution : Cession de parts sociales;

L'assemblée générale prend acte de cession de 1000 parts de la société par Mr. MABROUK HAMZA Titulaire de la CIN N°88134151 au profit de Mr. NACHID EL MEHDI, Titulaire de la CIN N° BJ361512.

Deuxième résolution: Démission de gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant. La démission de Mr. MABROUK YASSINE de sa fonction gérant de la société «GIAS NÉGOCE» SARL AU et nomination de Mr. NACHID EL MEHDI nouveaux gérant de la société.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA sous le n°941887 RC n° 544623.

N°8426/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL-
BOUZNIKA Tél / Fax: 0537649573 GSM: 0668792975
Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/10/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont:

Dénomination : "NUISTOP 3D'S.A.R.L.A.U.
Siège Social : N°22 RUE JBEL MOUSSA APP T N°12 AGDAL RABAT.

Associé unique : Mr. NABIL BOUAYAD, apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts sociales.

Objet : **INSPECTION ET DE TRAITEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LES NUISIBLES ; SERVICES DE DÉSINFESTATION, DÉREPTIBILISATION, DÉRATISATION, DÉINSECTISATION, DÉPÊÇONNAGE CES ACTIVITÉS DESTINÉS AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS.**

COMMERCIALISATION DE MATÉRIEL ET DES PRODUITS D'HYGIÈNE ; D'INSECTICIDES ; DÉSINFECTANTS, RATIQUES, PRODUITS RÉPULSIFS. **SERVICE NETTOYAGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLIQUE ET PRIVÉ.**

FORMATION EN MATIÈRE DE LUTTE ANTI NUISIBLE. **SOLUTIONS ANTI NUISIBLE DES VILLAS ET APPARTEMENTS POUR LES PARTICULIERS.**

IMPORT/EXPORT
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DH.
Gérance : la société est gérée par : Mme. NAJAT BOUAYAD.
Dépôt légal : Le dépôt légal est effectué au registre de commerce au Tribunal de

Commerce de RABAT sous le N° sous le N°184464 RC N°181331.

N°8427/PA

- NOMAD MENA - S.A.R.L
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10 000,00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL: RUE SOUMAYA IMM 82 2EME ETAGE APP N°4 QUARTIER PALMIER-CASA-BLANCA

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 21/10/2024, il a été formé une société à responsabilité dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION: « NOMAD MENA » S.A.R.L
OBJET : La société a pour objet directement ou indirectement, tant au Maroc qu'à l'étranger :

• L'externalisation des services financiers; • La délocalisation des services de conseil en stratégie d'entreprise, notamment dans les domaines de la restructuration et de la réorganisation des activités; • L'externalisation des prestations d'assistance au management, la délocalisation des métiers de gestion de projets et l'optimisation des processus opérationnels.

SIEGE SOCIAL : Le siège social est fixé à Rue Soumaya Imm 82, 2ème Etage App N°4 Quartier Palmier-Casablanca.

CAPITAL SOCIAL : Les associés effectuent l'apport en numéraire, à savoir :

- Monsieur Salim HASSAD 9.000,00 Dirhams

- La société « NOMAD MENA » 1.000,00 Dirhams

Représentée par Monsieur Salim HASSAD
Soit au total la somme de

Dix Mille Dirhams 10.000,00 Dirhams

DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.

ANNÉE SOCIALE : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. GERANCE :

- Monsieur Salim HASSAD de nationalité française, né le 09 Mars 1990 à Casablanca, demeurant 7 Avenue René Boylesve 75016, Paris-France, titulaire du Passeport français N°238C79030.

BÉNÉFICIAIRES : Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements légaux et statutaires sont attribués aux associés.

DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC : Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 08/11/2024 sous le n°942254

N°8428/PA



DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES

AVIS RECTIFICATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 14/2024/DPA/22
Séance publique

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres n° 14/2024/DPA/22, relatif à **ACQUISITION ET INSTALLATION D'UNE CHAÎNE CONTINUE DE TRITURATION DES OLIVES A DEUX PHASES AU NIVEAU DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE AIN JEMAA, PROVINCE DE MEKNES, DANS LE CADRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'OLEICULTURE POUR LES PETITS AGRICULTEURS PILIER II DU PLAN MAROC VERT FINANCE PAR LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT**, la date prévue de la séance d'ouverture des plis est le 18/12/2024 à 10h. Qui est publié dans :

- Journal Libération n° 10347 du 26-27 Octobre 2024 ;
- Journal AL ITTIHAD ALICHTRAKI n° 13874 du 26-27 Octobre 2024 ;
- Portail des marchés publics « www.marchéspublics.gov.ma », le 28 Octobre 2024.

A été modifié comme suit :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **deux millions dirhams (2 000 000,00 DH TTC)** ;
- Modification au niveau du règlement de consultation, notamment l'article 8, paragraphe D ;
- Les prospectus, les notices, les notices et tout autre documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés, soit dans le bureau de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes (DPAM), site au 9 rue Othmane Ben affane V.N Meknes, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, ou par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Toutes les autres clauses de cet appel d'offres restent inchangées.

Le dossier d'appel d'offres rectifié doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchéspublics.gov.ma.

N° 8422/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION GUELMEK OUED-NOUN
PROVINCE ASSA-ZAG
COMMUNE DE TOUZIGUI
DIRECTION DE SERVICE
BUREAU DES FONCTIONNAIRES



AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE 2022

Dans le cadre de l'amélioration des situations du personnel en fonction à la Commune de Touzigui, le conseil communal de Touzigui annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle aux fonctionnaires communaux ayant accomplis au moins six ans avant 31 Décembre 2022.

Le dit examen sera organisé en date du 27 novembre 2024 au siège de la commune. Le 23 novembre 2024 est considéré comme les derniers délais pour les fonctionnaires de la commune d'admission des demandes de leurs candidatures.

N°8421/PA



AVIS DE CONCOURS

Séance du 30/11/2024

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca, organise un concours de recrutement d'un Maître de conférences session 30/11/2024, dans la spécialité suivante:

Poste	Spécialité	Nb de poste
Maître de conférence	Génie Industriel et Logistique	01

Sont autorisés à participer à ce concours les candidats titulaires d'un diplôme de Doctorat ou doctorat d'Etat ou d'un diplôme reconnu équivalent.

Les candidats doivent postuler sur la plateforme: <https://recrutement.ensam.gov.ma> avant le 27/11/2024

Les candidats retenus pour passer l'entretien oral doivent déposer leurs dossiers à ENSAM Casablanca site à 150 Av. NILE SIDI OTHMANI CASABLANCA

Dossier de candidature :

1. Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Directeur de l'établissement ENSAM Casablanca, portant le nom, l'adresse et n° de téléphone du candidat ;
2. Une autorisation pour participer au concours pour les fonctionnaires ;
3. Une photocopie conforme de la carte d'identité nationale.
4. Un extrait d'acte de naissance récent.
5. Un Curriculum vitae.
6. Une photocopie conformes des diplômes obtenus.
7. Une copie de l'attestation d'équivalence pour les diplômes de doctorats étrangers.
8. Un exemplaire de la thèse de doctorat.
9. Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche.

La liste des candidats retenus pour passer l'entretien oral seront publiés sur le site web de l'emploi public www.emploi-public.ma et la plateforme <https://recrutement.ensam.gov.ma/>

Cette publication sera considérée comme une convocation.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
du Développement Territorial
et des Eaux et Forêts
Direction Provinciale de
l'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°35/2024
(APPEL D'OFFRES
RÉSERVE AUX TRÈS
PETITES, PETITES ET
MOYENNES ENTRE-
PRISES, AUX COOPÉRA-
TIVES, AUX UNIONS
DE COOPÉRATIVES
ET AUX AUTO-
ENTREPRENEURS)

Le Lundi 02 Décembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 35/2024 du 02/12/2024 pour objet : Travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau des Périmètres relevant de la Commune territoriale Zaouite Ahansal, Cercle et Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Un Million Cent Quatre Virg Trente Mille Deux Cent Soixante Quatorze Dirhams (1 193 274,00 dhs)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Virg Trois Mille Dirhams (23.000,00 dhs)

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°8370/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION
MARRAKECH-SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT DE SIDI TIJJ
C.T SIDI TIJJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX N°06/2024

Le 05/12/2024 à 11 H 00 min

il sera procédé, dans la siège de la commune de SIDI TIJJ, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES PISTES A LA C.T SIDI TIJJ > Piste reliant Route Khemis N'ga et douar ouled bouali passant par douar Douabate

- Piste Reliant Route R/N°7 A (sidi El Ghandour) et douar ouled Naim
- Piste Reliant douar Laggi-route et Douar Iakliane
- Piste Reliant route Sidi Karoume et le cimetière
- Piste Reliant route 2321 et douar El Bardia
- Piste Menant Au douar sidi

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

(1695086,86dhs) un million six cents quatre-vingt-quinze mille quatre-vingt-six Dirhams 86ctm TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics).

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°8371/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
RÉGION
MARRAKECH-SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT DE SIDI TIJJ
C.T SIDI TIJJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE
PRIX N°07/2024

Le 05/12/2024 à 12 H 00 min

il sera procédé, dans la siège de la commune de SIDI TIJJ, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet : Travaux de construction d'un pont au centre sidi Tiji pour le passage au douar Skizuka et un ouvrage d'art au douar Lamkhaouidine.

Le maître d'ouvrage est le président de la commune de SIDI TIJJ.

Le dossier d'appel d'offres peut télécharger à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

La Caution provisoire : 5.400,00 DHS (Cinq Mille Quatre Cents Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (271860,00dhs) deux cents soixante-et-onze mille huit cents soixante Dirhams 00 ctm TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics).

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°8372/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
RÉGION
MARRAKECH-SAFI
CERCLE ABDA
CAIDAT DE SIDI TIJJ
C.T SIDI TIJJ
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES
DE PRIX N°08/2024

Le 05/12/2024 à 13 H 00 min

il sera procédé, dans la siège de la commune de SIDI TIJJ, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix en séance publique, ayant pour objet : Travaux de construction d'un pont au centre sidi Tiji pour le passage au douar Skizuka et un ouvrage d'art au douar Lamkhaouidine.

Le maître d'ouvrage est le président de la commune de SIDI TIJJ.

Le dossier d'appel d'offres peut télécharger à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

La Caution provisoire : 5.200,00 DHS (cinq Mille deux cent Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (26588,16 dhs) deux cent soixante mille Cinq cent cinquante-huit Dirhams 16ctm TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics).

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N°8373/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du Développement rural et des
Eaux et Forêts
Office Régional de Mise en
valeur agricole du Tadla
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT NATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX
N°37/2024 /DCRID
du 02/12/2024
(SEANCE PUBLIQUE)

Le Lundi 02 Décembre 2024 à 11 heures 30 min, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif à Fouah Ben Salah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix, pour : Fourniture de matériels et pièces de rechange des bornes d'irrigation sous possession dans le périmètre irrigué du Tadla.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : Cinq Mille Quatre Cents Dirhams (5.400,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : Trois Cent Cinquante Trois Mille Trois Cent Quatre Virg Deux Dirhams Toutes Taxes Comprises (333 382,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°8374/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région Fès-Meknes
Province My Yacoub
Commune Ain Chef

Avis concernant les examens de capacité professionnelle Au titre de l'année 2024

Le président de la Commune Ain Chef porte à la connaissance des fonctionnaires relevant du budget de la Commune Ain Chef, province My Yacoub, que la date des examens de capacité professionnelle au titre de l'année 2024, seront organisés au siège de la commune selon le calendrier ci-après :

Grade d'origine	Grade d'avancement	Date de l'examen	Nombre de postes	Dossiers de candidature
Adjoint Technique 2 ^{ème} grade	Adjoint Technique 1 ^{er} grade	19 décembre 2024	Le nombre de postes concernés est défini aux termes de 18% des fonctionnaires ayant les conditions requises	Les dossiers de Candidature doivent être impérativement déposés au bureau d'entrée de la commune jusqu'à le : 03 décembre 2024
Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade	Adjoint administratif 1 ^{er} grade.	A 15 H au siège de la Commune		
Technicien 2 ^{ème} grade	Technicien 1 ^{er} grade	31 décembre 2024 A 13 H au siège de la Commune		
Redacteur 2 ^{ème} grade.	Redacteur 1 ^{er} grade			
Technicien 1 ^{er} grade	Technicien 2 ^{ème} grade			
Adjoint Administratif 1 ^{er} grade	Adjoint administratif grade principal			

N° 8377/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Conseil Provincial de Settat

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 10/BP/2024

Il est porté à la connaissance du public intéressé par l'appel d'offres ouvert simplifié N° 10/BP/2024 pour acquisition de matériel et mobilier de bureau destiné aux services relevant du conseil provincial de Settat, que la date d'ouverture des plis aura lieu le 19/11/2024 à 11 heures, le reste sans changement.

N° 8376/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE BETTAT
CERCLE D'EL BOROJJ
CAIDAT DE DAR CHAFFAJ
COMMUNE DE DAR CHAFFAJ

AVIS RECTIFICATIF

Avis rectificatif concernant l'appel d'offre n° 02/CDC/2024 annonce sur votre journal n°10338 du samedi/dimanche 16 octobre 2024

Travaux de réalisation de forage d'exploitations pour l'alimentation en eau potable aux douars Maysate, Idouda- Maline Guad, Ouled Ahmed Ouled Si Massloub, Traja-Bahda et Laïmarna- OuledAïbo et le centre de la commune Dar Chaffaj.

Le 19/11/2024 à ONZE (11) heure du matin, il sera procédé, dans le bureau du président de la C.T. DAR CHAFFAJ l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix, pour travaux de réalisation de forage d'exploitations pour l'alimentation en eau potable aux douars Maysate, Idouda- Maline Guad, Ouled Ahmed Ouled Si Massloub, Traja-Bahda et Laïmarna- OuledAïbo et le centre de la commune Dar Chaffaj.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (7.000,00 DH) Sept mille dirhams.

Le coût estimatif des travaux est fixé par le maître d'ouvrage à 397.200,00 DH (Trois cent quatre-vingt-dix-sept mille deux cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°8375 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE LARACHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N°35/DPETL/Lar 2024
Le 21 NOVEMBRE 2024 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

Achèvement de l'étude d'élargissement et de renforcement de la RN1 entre Sidi Lyamani et Ksar Elbettaï : Lot 1 entre Rissara et Souakem du PK 73+840 au PK 91+840 (Province de Larache).
Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtppnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5 000,00 DIRHAMS, (CINQ MILLE DHS).

L'estimation du coût des prestations : 276 000,00 DIRHAMS (Deux Cent Soixante Seize Mille DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
- déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 04 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) des certificats d'agrément : D4, D5 et D20.

N° 8378/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Avis d'appel d'offres ouvert international
sur offres des prix
N° 51 / 2024

Le 23 Décembre 2024 à 14h, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix, n°51/2024 ayant pour objet : la réalisation des prestations d'animation Socio-culturelle et Socio-éducative au sein des établissements relevant du Département de la Jeunesse - en 3 lots répartis comme suit :

- Lot n°1 : REGION DE TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA, REGION DE L'ORIENTAL ET REGION DE FES-MEKNES
- Lot n°2 : REGION RABAT-SALE-KENITRA, REGION DE DARAA TAFILALET, REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA ET REGION DE CASABLANCA-SETTAT
- Lot n°3 : REGION DE MARRAKECH-SAFI, REGION DE SOUSS MASSA, REGION DE GOULMIM OUED NOUN, REGION DAKHLA OUED EDDAHAB ET REGION DE LAAYOUNE SAKIA LHAMRA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations (établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Lot n°1 : 43.197.844,00 DH (quarante-trois millions cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quarante-quatre dirhams 03 centimes T.T.C)
Lot n°2 : 51.949.461,31 DH (cinquante et un millions neuf cent quarante-neuf mille quatre cent soixante et un Dirhams 31 centimes T.T.C)
Lot n°3 : 23.819.262,91 DH (vingt-trois millions huit cent dix-neuf mille deux cent soixante-deux Dirhams 91 centimes T.T.C)

Le 21/11/2024 à 10h00 il sera procédé au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouazzazate site à : Angle Avenue Mohamed VI et avenue Al Mouahidine - Ouazzazate, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié relatif à : Impression de KIT Pédagogique pour Enseignement Explicite au profit des établissements primaires pionniers relevant de la direction provinciale de l'AREP Draa-Tafilalet à Ouazzazate (Lot unique).

L'estimation des coûts des prestations (établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Huit cent dix-huit mille deux cent soixante-

neuf dirhams, soixante- centimes (81827964 DHS TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille dirhams (2000 DHS).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

N°8379/PA

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille dirhams (2000 DHS).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N°8380/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ
N°74/EXP/2024

Le 21/11/2024 à 10h00 il sera procédé au bureau du chef de service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale de l'Académie régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouazzazate site à : Angle Avenue Mohamed VI et avenue Al Mouahidine - Ouazzazate, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié relatif à : Impression de KIT Pédagogique pour Enseignement Explicite au profit des établissements primaires pionniers relevant de la direction provinciale de l'AREP Draa-Tafilalet à Ouazzazate (Lot unique).

L'estimation des coûts des prestations (établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Huit cent dix-huit mille deux cent soixante-

neuf dirhams, soixante- centimes (81827964 DHS TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille dirhams (2000 DHS).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

N°8381/PA

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N°8382/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Avis d'appel d'offres ouvert international sur offre des prix N°52/2024

Le 23 Décembre 2024 à 10h30, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix, n° 52/2024 ayant pour objet : Prestations de centres d'appels au profit du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication -département de la jeunesse - Lot unique -.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations (établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 26 956800,00 dhs TTC (Vingt six million neuf cent cinquante six mille huit cent dix-huit Dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 200 000,00 dhs (Deux cent mille Dirhams).
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31,32, et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 09 et 10 du règlement de consultation.

N°8381/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
Avis d'appel d'offres ouvert international sur offres des prix N° 53/2024

Le 24 Décembre 2024 à 10h30ma, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue IBN Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix relatif aux :

TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DE FONCTION DE SANTE A LA COMMUNE DE TIZI N'AIT OUIDIR -PROVINCE DE BENI MELLAL.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 dhs (Quatre Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations (établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 228.402,00 dhs « Deux Cent Vingt Huit Mille Quatre Cent Deux Dirhams »).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plus par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N°8383/PA

électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°8382/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Beni Mellal Khenifra
Province de Beni Mellal
Secrétariat Général
DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 02 /PRDTS-FDR /2024
Le 27/11/2024 à 10 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Beni-Mellal (DBM) à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix relatif aux :

TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS DE FONCTION DE SANTE A LA COMMUNE DE TIZI N'AIT OUIDIR -PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4.000,00 dhs (Quatre Mille Dirhams).
L'estimation des coûts des prestations (établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 228.402,00 dhs « Deux Cent Vingt Huit Mille Quatre Cent Deux Dirhams »).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plus par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N°8383/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SIMPLIFIÉ N° 71/ENV/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 21 Novembre 2024, à 09 h 00 mn du matin, il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, d'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'Académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouazzazate, site à Angle Av Mouh et Av Almoahidine, Ouazzazate, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres national ouvert simplifié pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LA DEUXIEME TRANCHE - NOUVELLE GENERATION - A LA CT DE TAZNAKRITE, PROVINCE DE OUARZAZATE -HERI CHANCHE-.

ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS : 812.518,00 DHS TTC (Neuf Cent Vingt Deux Mille Cinq Cent Dix Huit Dirhams TTC)

MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE : 800,00 DHS (Quatre Mille Dirhams)

Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation relatif à chaque appel d'offres.

N° 8385/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 65/ZAG/2024
SEANCE PUBLIQUE

Le 21 NOVEMBRE 2024, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Draa-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour :

400 N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (DHS TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)
65/ZAG/2024	IMPRESSION DE KIT PÉDAGOGIQUE POUR L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE AU PROFIT DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PIONNIERS RELEVANT DE LA DP DE L'AREP DT A ZAGORA	1 061 593,92 UN MILLION UN MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT TREIZE DH 92 CTS	20 000,00 Vingt Mille

Les dossiers d'appel d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 09 du règlement de consultation.

N°8384/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE BENI
MELLAL-KHENIFRA
PROVINCE
DE BENI MELLAL
COMMUNE TANOGHA
Avis d'appel d'offres
n°2/2024

Le jeudi 5 décembre 2024 à onze heures 30 du matin (11h30), il sera procédé dans la salle des réunions de la commune de TANOGHA province de BENI MELLAL à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'affermage du souk hebdomadaire de la commune territoriale de TANOGHA pour l'année 2025, lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la régie des recettes à la commune de TANOGHA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 10 000,00 dhs (dix mille dhs). L'estimation des coûts des prestations est de soixante MILLE DHS (60000,00 dhs). Le contenu, la présentation ainsi que dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 22,30,32 et 34 décret n°2-22-431(8mars 2023)relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
-soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de TANOGHA, province de BENI MELLAL,
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis .
-soit envoyer les dossiers par courrier électronique à travers l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N.B /Au cas ou aucune offre n'est retenue dans la première séance d'ouverture des plis des nouveaux plis seront tenus chaque semaine au même jour, au même lieu et au même lieu de la première séance jusqu'à ce que la marché sera déclaré fructueux

N° 8386/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale Du Préscolaire
& des Sports
Académie Régionale de
l'Éducation et de la
Formation De la région
Fes - Meknès
Direction provinciale
de Taza,
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERT

SIMPLIFIE
N°74/DTZ/INV/2024

Le vendredi 22 novembre 2024 à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifiés sur offre de prix n° 74/DTZ/INV/2024 du 22/11/2024 pour TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE RENCONTRES ET FORMATION A LA PROVINCE DE TAZA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Trois cent soixante-douze mille six cent soixante-douze dirhams (372672,00 DH) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Cinq-mille dirhams (5000,00).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.mar-

chepublics.gov.ma Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°8387/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
et la Protection sociale
Direction Régionale
de Fes-Meknès
Délégation Provinciale
d'El Hajeb
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR
OFFRE DE PRIX
N° 18/2024/CHP/ELH
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 03/12/2024 à 10H00mn, il sera procédé dans le Bureau de Directeur du CHP El Hajeb, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert National sur offres de prix N° 18/2024/CHP/ELH du 03/12/2024 Pour : la maintenance préventive et corrective des générateurs d'hémodialyse et de la salle de traitement d'eau installée au centre Hospitalier Provincial d'EL-HAJEB.

Le dossier d'appels d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à : 338 400,00DH (Trois Cent Trente Huit Mille Quatre Cent dirhams)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5000,00DH (Cinq mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 26/11/2024 à 10H00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de Consultation.

N°8388/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
BENGUERIR LE ...
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE DE BENGUERIR N°.....
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE
SIMPLIFIEE
N°23/2024/CBG

Le 02/12/2024 à 13H, il sera procédé, dans les bureaux de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée N°23/2024/CBG,

pour : L'ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT D'UNE SALLE POLYVALENTE ET SALLE DE REUNION A LA VILLE DE BENGUERIR.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux million cinq cents mille dhs (2 500 000,00 dhs) HT.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une réunion ou une visite des lieux le 25/11/2024

Le siège de la commune est le lieu de dépôt.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de la consultation architecturale.

N°8389/PA

Royaume du Maroc
Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rheris
Avis d'appel d'offres ouvert international
N°62/2024/ABHGZR

Le Lundi 02/12/2024 à 10h00min, il sera procédé, dans les bureaux de Directeur de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rheris, dans la salle de réunion de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rheris Avenue Moulay Ali Chérif à Errachidia. L'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert international, sur offres de prix n°62/2024/ABHGZR du 02/12/2024 pour ACHAT DE VEHICULES UTILITAIRES AU PROFIT DE L'AGENCE DU BASSIN HYDRAULIQUE DU GUIR ZIZ RHÉRIS ERRACHIDIA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations est établie par le maître d'ouvrage et s'élève à la somme de 1236000,00 DHS TTC (Un Million Deux Cent Trente Six Mille Dirhams. Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 24000,00 DHS (Vingt-Quatre Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des Marchés de la Division des affaires administratives et Financières de l'Agence du Bassin Hydraulique de Guir-Ziz-Rheris Avenue Moulay Ali Chérif Errachidia au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N°8390/PA



AVIS DE CONCOURS DE RECRUTEMENT
DES MAITRES DE CONFERENCE

La Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca organise un concours de recrutement de trois (3) maîtres de conférences au profit de la faculté de médecine et de Pharmacie de Beni Mellal, session du 05 Décembre 2024 dans les spécialités suivantes :

CIVILS :

Sciences Fondamentales :
Spécialités Biologiques :
• Physiologie : 1 Poste



Sciences Cliniques :
Spécialités de médecine et spécialité médicales :
• Néphrologie : 01 Poste

Anatomie chirurgie et spécialités chirurgicales :
• Traumatologie-orthopédie : 01 Poste

Le dossier comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant la spécialité choisie ;
- Une attestation de validation de cursus normal de résident ;
- Un extrait d'acte de naissance de date récente ;
- Une photocopie de la C.I.N;
- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les Attestations concernant les fonctions d'enseignement et d'encadrement.
- 01 exemplaire des titres et travaux scientifiques avec justificatifs des publications, communication et validation des productions audiovisuelles.
- 01 exemplaire format électronique (PDF) des titres et travaux scientifiques à envoyer à l'adresse mail : FMPC.DOYEN@univh2c.ma
- Un exemplaire de la thèse ;
- Autorisation de participation au concours délivrée par le Ministère de tutelle pour les candidats fonctionnaires ;
- Copie légalisée du diplôme de doctorat en Médecine ;
- Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets au Cabinet du doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca avant le 24/11/2024.

N° 8392/PA

إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية

يعلن رئيس جامعة السماتة، انه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية للقائمة الموظفين المستجيبين لبرنامج الترقية الجماعية يوم 23 نونبر 2024 وذلك وفق الجدول التالي :

الدرجة الوظيفية	التاريخ لإجراء الامتحانات	مكان الامتحان	عدد المناصب المتاحة	الدرجة التي من
المساعدون للتكوين من الدرجة الثانية السلك و الذين لغزوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الدرجة التي أعلى تاريخ إجراء الامتحان.	29 نونبر 2024	مقر جامعة السماتة	01	الدرجة الأولى السلك و

توقع طيات الترشيح لدى مكتب العزاد، البشرية بالجامعة وذلك في اليوم نفسه يوم 29 نونبر 2024.

جامعة السماتة
وزارة التعليم
مكتب العزاد البشرية
بجامعة السماتة

N°8391/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N°35/2024/GR

Le 03 /12/2024 à 12h, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 35 / 2024 / G R d u

03/12/2024 pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'IRRIGATION DU PERIMETRE DES DOUKKALA (EQUIPEMENTS HYDROMECANIQUE DE LA STATION DE POMPAGE HAUT SERVICE)
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Minimum : Six Cent Neuf Mille CentVingt (609.120,00)dirhams
Maximum : Un Million Deux Cent Dix Huit Mille Deux Cent Quarante (1.218.240,00)dirhams.
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de Vingt Quatre Mille Dirhams (24.000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 27/11/2024 à 10 h00et le départ est à partir du siège de l'ORMVAD. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7du règlement de consultation.
N°8397/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N°35/2024/GR

Le 03 /12/2024 à 12h, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N° 35 / 2024 / G R d u

03/12/2024 pour : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'IRRIGATION DU PERIMETRE DES DOUKKALA (EQUIPEMENTS HYDROMECANIQUE DE LA STATION DE POMPAGE HAUT SERVICE)
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Minimum : Six Cent Neuf Mille CentVingt (609.120,00)dirhams
Maximum : Un Million Deux Cent Dix Huit Mille Deux Cent Quarante (1.218.240,00)dirhams.
Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de Vingt Quatre Mille Dirhams (24.000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 27/11/2024 à 10 h00et le départ est à partir du siège de l'ORMVAD. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7du règlement de consultation.
N°8398/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Précole et des Sports
L'Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Rabat Salé Kenitra
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National Simplifié n° : 62/DPSS/2024

Le Jeudi 21/11/2024 à 11:00, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, du précole et des sports sis à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Simplifié N°: 62/DPSS/2024, ayant pour objet : IMPRESSION DES KITS PEDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE DU FRANÇAIS AU PROFIT DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PIONNIERS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE, A.R.E.F. DE LA RÉGION DE RABAT-SALÉ-KENITRA.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5 000,00 DH**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **430 429,68 DH TTC** (soix cent quinze mille six cent quatre-vingt-quatorze dirhams et quatre-vingt centimes) TTC ;

Le contenu des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'article 30 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Le retrait et le dépôt des plis et des offres des concurrents doivent être effectués, exclusivement, par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions des articles 6 et 41 de l'arrêté n° 1982-21 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 8396/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Précole et des Sports
L'Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Rabat Salé Kenitra
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National Simplifié n° : 61/DPSS/2024

Le Jeudi 21/11/2024 à 11:00, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, du précole et des sports sis à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Simplifié N°: 61/DPSS/2024, ayant pour objet : IMPRESSION DES KITS PEDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE DES MATHÉMATIQUES AU PROFIT DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PIONNIERS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE, A.R.E.F. DE LA RÉGION DE RABAT-SALÉ-KENITRA.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **9 000,00 DH**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **630 429,68 DH TTC** (six cent trente mille quatre cent vingt-neuf dirhams et soixante centimes) TTC ;

Le contenu des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'article 30 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Le retrait et le dépôt des plis et des offres des concurrents doivent être effectués, exclusivement, par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions des articles 6 et 41 de l'arrêté n° 1982-21 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°8395/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Précole et des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SALÉ KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ N°60/DPSS/2024

Le jeudi 14 novembre 2024 à partir de 10heures30min(10h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, du précole et des sports sis à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture de l'appel d'offres ouvert simplifié pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES MURS DE CLOTURE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AON°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
60/DPSS/2024	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES MURS DE CLOTURE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	445200,00 dh TTC (Quatre cent quarante-cinq mille deux cent quarante, 00 centimes TTC).	6 000,00 dh (Six mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N° 8394/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Précole et des Sports
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION
RÉGION RABAT SALÉ KENITRA
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIÉ N°59/DPSS/2024

Le jeudi 14 novembre 2024 à partir de 10heures30min(10h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, du précole et des sports sis à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture de l'appel d'offres ouvert simplifié pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DU BLOC INTERNAT DU COLLEGE AL KHANSSAF A LA COMMUNE AZGHAR A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE, comme suit :

AON°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
59/DPSS/2024	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REHABILITATION DU BLOC INTERNAT DU COLLEGE AL KHANSSAF A LA COMMUNE AZGHAR A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	779584,00 dh TTC (Sept cent soixante-trois mille cinq cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-quatre, 00 centimes TTC).	10 000,00 dh (dix mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent transmettre leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma selon les dispositions de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation

N°8393/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
L'Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Rabat Salé Kenitra
DP DE SIDI KACEM
Avis d'appel d'offres Simplifié n° : 56/DPSK/2024
Le 20/11/2024 à 10:00, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Simplifié N°: 56/DPSK/2024, ayant pour objet : IMPRESSION DES KITS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE DES MATHÉMATIQUES AU PROFIT DES ÉCOLES PRIMAIRES PIONNIÈRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI KACEM, A.R.E.F. DE LA RÉGION DE RABAT-SALÉ-KENTRA.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 13 000,00 Dhs
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 845 548,20 Dhs TTC (Huit cent quarante-cinq mille cinq cent vingt Centimes TTC) ;
Le contenu des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'article 30 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.
Le retrait et le dépôt des plis et des offres des concurrents doivent être effectués,

exclusivement, par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions des articles 6 et 41 de l'arrêté n°1982-21 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°8399/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
L'Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Rabat Salé Kenitra
DP DE SIDI KACEM
Avis d'appel d'offres Simplifié n° : 57/DPSK/2024

Le 20/11/2024 à 10:15, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Simplifié N°: 57/DPSK/2024, ayant pour objet : IMPRESSION DES KITS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE DU FRANÇAIS AU PROFIT DES ÉCOLES PRIMAIRES PIONNIÈRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI KACEM, A.R.E.F. DE LA RÉGION DE RABAT-SALÉ-KENTRA.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 500,00 Dhs

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 424 550,70 Dhs TTC (Quatre cent vingt-quatre mille cinq cent cinquante Dirhams et soixante-dix Centimes TTC) ;
Le contenu des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'article 30 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.
Le retrait et le dépôt des plis et des offres des concurrents doivent être effectués, exclusivement, par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions des articles 6 et 41 de l'arrêté n°1982-21 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N°8400/PA
Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
L'Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Rabat Salé Kenitra
DP DE SIDI KACEM
Avis d'appel d'offres Simplifié n° : 58/DPSK/2024

Le 20/11/2024 à 10:30, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah

à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Simplifié N°: 58/DPSK/2024, ayant pour objet : IMPRESSION DES KITS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE DE L'ARABE AU PROFIT DES ÉCOLES PRIMAIRES PIONNIÈRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI KACEM, A.R.E.F. DE LA RÉGION DE RABAT-SALÉ-KENTRA.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de

: 14 000,00 Dhs
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 942 424,20 Dhs TTC (Neuf cent quarante-deux mille quatre cent vingt-quatre Dirhams et vingt Centimes TTC) ;
Le contenu des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'article 30 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.
Le retrait et le dépôt des plis et des offres des concurrents doivent être effectués,

exclusivement, par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions des articles 6 et 41 de l'arrêté n°1982-21 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL KILAL DES SRAGHNA
COMITÉ PROVINCIAL
D'OUVERTEUR

Avis Rectificatif relatif à l'appel d'offre ouvert National sur offre des prix N°14/2024/BP

Il est porté à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offres n° 14/2024/BP relatif : **Transfert et construction du souk hebdomadaire à la CT El kelaa des Sraghna (voie d'accès au souk)** publié au journal :
La libération N°: 10.353 du 02-03/11/2024
A été rectifié comme suit :

♦ **Modification de la qualification exigée :**
Lire :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B : travaux routiers et voirie urbaine	4	B4-05-011
C : Eau potable-Assainissement -Conduites	5	C3

Au lieu de :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B : travaux routiers et voirie urbaine	4	B4-06-011
C : Eau potable-Assainissement -Conduites	5	C3

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.
N°8402/PA

الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC
وزارة الفلاحة والصيد البحري وصيد المياه والغابات
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
المكتب الجهوي للتسيير الزراعي
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

AVIS DE VENTE N°01/2024/DK/SMG DU 21/11/2024

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (ORMVAD) recevra jusqu'au 21/11/2024 à 10h00, les soumissions pour la vente des véhicules réformés en 15 lots, qui peuvent être vus au niveau du parc-auto de l'ORMVAD sis à Avenue Ibn Khaldoun à El Jadida, présentés dans le dossier des offres.

Le dossier des offres contenant le règlement et le CPS peut être retiré au niveau du parc auto de l'ORMVAD sis à Avenue Ibn Khaldoun à El Jadida.
Les véhicules réformés constituant les 15 lots seront vendus dans l'état où ils se trouvent. Les visites des lieux peuvent commencer à partir de la parution du présent avis dans la presse.

La caution de participation est fixée à :

- deux mille dirhams (2.000,00 DHS) par lot pour les véhicules en mode circulation qui concernent les lots de 1 à 12 ;
- et 1000,00 DH (mille dirhams) par lot pour les véhicules en état de ferraille qui concernent les lots de 13 à 15.

Le cautionnement sera constitué en un chèque certifié, libellé au nom de l'ORMVAD à El Jadida pour chaque lot.

Les soumissions sous plis fermés avec la mention « Vente des Véhicules Réformés de l'ORMVAD : Avis de vente N° 01/2024/DK/SMG du 21/11/2024 » sont à adresser à l'ORMVAD avant la date et heure susmentionnées :

- Soit au bureau d'ordre de l'ORMVAD contre accusé de réception au siège sis à 16-Avenue Mohamed VI ; BP 58 ; El Jadida ; MAROC ;
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception, qui doivent arriver à l'ORMVAD dans le délai fixé dans l'avis de vente ;
- Soit remis au président de la commission au début de la séance d'ouverture des plis.

Tout pli reçu après l'heure et la date fixée, sera considéré comme nul et non parvenu à l'ORMVAD. La réunion de la commission d'ouverture des plis et d'adjudication des offres se tiendra au Siège de l'ORMVAD sis à 16-Avenue Mohamed VI ; BP 58 ; El Jadida ; MAROC le 21/11/2024 à 10 heures du matin.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement.

N° 8404/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
L'Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région de Rabat Salé Kenitra

DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

Avis d'appel d'offres Ouvert National Simplifié n° : 63/DPSS/2024

Le Jeudi 21/11/2024 à 12:00, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports sis à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Simplifié N°: 63/DPSS/2024, ayant pour objet : IMPRESSION DES KITS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE DE L'ARABE AU PROFIT DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PIONNIÈRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE, A.R.E.F. DE LA RÉGION DE RABAT-SALÉ-KENTRA.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 DH

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 703 752,00 DH TTC (sept cent trois mille sept cent cinquante-deux dirhams) TTC ;
Le contenu des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'article 30 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.
Le retrait et le dépôt des plis et des offres des concurrents doivent être effectués, exclusivement, par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions des articles 6 et 41 de l'arrêté n° 1982-21 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°8403/PA



 République du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-primaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région Rabat-Sale-Kénitra
 Direction Provinciale de Kénitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS NATIONAL SIMPLIFIÉ
SÉANCE PUBLIQUE**

Le Jeudi 14 Novembre 2024, à partir de 10h00 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de la région de l'Éducation Nationale du pré-primaire et du sport de Kénitra, sis à rue Abdelaziz Boustaleb Mimou – Kénitra, à l'ouverture des plus relatifs appels d'offres ouverts nationaux simplifiés sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en DHS
72/DPK/2024	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT MOHAMED V RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA A LA PROVINCE DE KENITRA. EN LOT UNIQUE.	999 970,00 DHS TTC Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-dix-neuf et quatre-vingt-crois centimes TTC	16 400,00 DHS (Seize mille DHS)

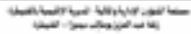
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles prévues par l'article 65 du Règlement de la Consultation.

N.B: La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du pré-primaire et du sport de Kénitra.



 N° 8406/PA



 République du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-primaire et des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation
 Région Rabat-Sale-Kénitra
 Direction Provinciale de Kénitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS NATIONAL SIMPLIFIÉ
SÉANCE PUBLIQUE**

Le Jeudi 14 Novembre 2024, à 10h00 du matin il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de la région de l'Éducation Nationale du pré-primaire et du sport de Kénitra, sis à rue Abdelaziz Boustaleb Mimou – Kénitra, à l'ouverture des plus relatifs appels d'offres ouverts nationaux simplifiés sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la Caution Provisoire en DHS	Heure d'ouverture des plis
73/DPK/2024	IMPRESSION DES KITS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT EXPLIQUÉ DE L'ARABE AU PROFIT DES ÉCOLES PRIMAIRES PIONNIÈRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA, A.R.E.F. DE LA RÉGION DE RABAT-SALE-KENITRA.	993 600,00 DHS TTC Neuf cent quatre-vingt-trois mille six cent dix-neuf et dix centimes TTC	10 000,00 DHS (Dix mille DHS)	10h30 (dix heures et demi)
74/DPK/2024	IMPRESSION DES KITS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT EXPLICITES MATHÉMATIQUES AU PROFIT DES ÉCOLES PRIMAIRES PIONNIÈRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA, A.R.E.F. DE LA RÉGION DE RABAT-SALE-KENITRA.	999 300,00 DHS TTC Neuf cent quatre-vingt-trois mille trois cent dix-neuf et dix centimes TTC	10 000,00 DHS (Dix mille DHS)	11h00 (onze heures)
75/DPK/2024	IMPRESSION DES KITS PÉDAGOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT EXPLICITES FRANÇAIS AU PROFIT DES ÉCOLES PRIMAIRES PIONNIÈRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE KENITRA, A.R.E.F. DE LA RÉGION DE RABAT-SALE-KENITRA.	790 200,00 DHS TTC Sept cent quatre-vingt-dix mille deux cent et dix centimes TTC	10 000,00 DHS (Dix mille DHS)	11h30 (onze heures et demi)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles prévues par le Règlement de la Consultation.

N.B: La caution provisoire doit être libérée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, du pré-primaire et du sport de Kénitra.



 N°8407/PA



 Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'sik Casablanca
 Université Hassan II de Casablanca

AVIS DE CONCOURS

Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'sik Casablanca annonce l'organisation d'un concours de recrutement d'un Maître de conférence (01) session du 30/11/2024 spécialité :

Linguistique Anglaise et nouvelles technologie

Le concours est ouvert aux candidats titulaires d'un Doctorat ou tout autre diplôme reconnu équivalent.

Les candidats doivent postuler sur la plateforme : www.recrutement.ensup.gov.ma avant le : 27/11/2024

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engage à déposer les pièces suivantes auprès du secrétariat Général de la faculté avant l'examen :

- Demande adressée au Doyen de l'établissement
- Autorisation de l'administration de tutelle pour les fonctionnaires
- Attestation de travail pour les fonctionnaires
- CV du candidat
- 01 copie certifiée conforme des diplômes obtenus
- 01 Copie de l'arrêté d'équivalence pour les doctorats étrangers
- 01 photocopie certifiée conforme de la CIN
- 01 exemplaire de la thèse du doctorat
- 01 exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche individuels ou collectifs.

La liste des candidats convoqués pour passer les épreuves orales sera publié sur le site www.emploi-public.ma et le site www.recrutement.ensup.gov.ma

Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.

N° 8406/PA



 جامعة محمد السادس
 MOHAMED VI UNIVERSITY
 UNIVERSITÉ MOHAMMED BEN ABDELJELIL DE FES

إعلان عن توظيف منصرف (01) من الدرجة الثانية

تتمثل كلية العلوم ديار المبرز بفتح باب 01 مباراة توظيف منصرف (01) من الدرجة الثانية في التخصص التالي :

المؤسسة	الوظيفة	عدد المتكلمين	التخصص	التجربة	ملاحظات
المهراز	منصرف الدرجة الثانية	01	Sciences de Gestion	01	مباراة على التوظيف

بعد ان تودع ملفات الترشيح من التخصص المذكور في www.recrutement.ensup.gov.ma قبل انقضاء 2024

مباراة على التوظيف من التخصص المذكور في انظر الى الاعلانات التوعوية المرفوعة بوضع الوثائق اللازمة التالية بمساعدة الممراد البشرية بكلية العلوم ديار المبرز:

- تصريح بالدفء بصحة الوثائق المرفوعة بها ،
- الكوثر على حسن القبول للصفحة 01 من 10 من 15 من 20 من 25 من 30 من 35 من 40 من 45 من 50 من 55 من 60 من 65 من 70 من 75 من 80 من 85 من 90 من 95 من 100 من 105 من 110 من 115 من 120 من 125 من 130 من 135 من 140 من 145 من 150 من 155 من 160 من 165 من 170 من 175 من 180 من 185 من 190 من 195 من 200 من 205 من 210 من 215 من 220 من 225 من 230 من 235 من 240 من 245 من 250 من 255 من 260 من 265 من 270 من 275 من 280 من 285 من 290 من 295 من 300 من 305 من 310 من 315 من 320 من 325 من 330 من 335 من 340 من 345 من 350 من 355 من 360 من 365 من 370 من 375 من 380 من 385 من 390 من 395 من 400 من 405 من 410 من 415 من 420 من 425 من 430 من 435 من 440 من 445 من 450 من 455 من 460 من 465 من 470 من 475 من 480 من 485 من 490 من 495 من 500 من 505 من 510 من 515 من 520 من 525 من 530 من 535 من 540 من 545 من 550 من 555 من 560 من 565 من 570 من 575 من 580 من 585 من 590 من 595 من 600 من 605 من 610 من 615 من 620 من 625 من 630 من 635 من 640 من 645 من 650 من 655 من 660 من 665 من 670 من 675 من 680 من 685 من 690 من 695 من 700 من 705 من 710 من 715 من 720 من 725 من 730 من 735 من 740 من 745 من 750 من 755 من 760 من 765 من 770 من 775 من 780 من 785 من 790 من 795 من 800 من 805 من 810 من 815 من 820 من 825 من 830 من 835 من 840 من 845 من 850 من 855 من 860 من 865 من 870 من 875 من 880 من 885 من 890 من 895 من 900 من 905 من 910 من 915 من 920 من 925 من 930 من 935 من 940 من 945 من 950 من 955 من 960 من 965 من 970 من 975 من 980 من 985 من 990 من 995 من 1000 من 1005 من 1010 من 1015 من 1020 من 1025 من 1030 من 1035 من 1040 من 1045 من 1050 من 1055 من 1060 من 1065 من 1070 من 1075 من 1080 من 1085 من 1090 من 1095 من 1100 من 1105 من 1110 من 1115 من 1120 من 1125 من 1130 من 1135 من 1140 من 1145 من 1150 من 1155 من 1160 من 1165 من 1170 من 1175 من 1180 من 1185 من 1190 من 1195 من 1200 من 1205 من 1210 من 1215 من 1220 من 1225 من 1230 من 1235 من 1240 من 1245 من 1250 من 1255 من 1260 من 1265 من 1270 من 1275 من 1280 من 1285 من 1290 من 1295 من 1300 من 1305 من 1310 من 1315 من 1320 من 1325 من 1330 من 1335 من 1340 من 1345 من 1350 من 1355 من 1360 من 1365 من 1370 من 1375 من 1380 من 1385 من 1390 من 1395 من 1400 من 1405 من 1410 من 1415 من 1420 من 1425 من 1430 من 1435 من 1440 من 1445 من 1450 من 1455 من 1460 من 1465 من 1470 من 1475 من 1480 من 1485 من 1490 من 1495 من 1500 من 1505 من 1510 من 1515 من 1520 من 1525 من 1530 من 1535 من 1540 من 1545 من 1550 من 1555 من 1560 من 1565 من 1570 من 1575 من 1580 من 1585 من 1590 من 1595 من 1600 من 1605 من 1610 من 1615 من 1620 من 1625 من 1630 من 1635 من 1640 من 1645 من 1650 من 1655 من 1660 من 1665 من 1670 من 1675 من 1680 من 1685 من 1690 من 1695 من 1700 من 1705 من 1710 من 1715 من 1720 من 1725 من 1730 من 1735 من 1740 من 1745 من 1750 من 1755 من 1760 من 1765 من 1770 من 1775 من 1780 من 1785 من 1790 من 1795 من 1800 من 1805 من 1810 من 1815 من 1820 من 1825 من 1830 من 1835 من 1840 من 1845 من 1850 من 1855 من 1860 من 1865 من 1870 من 1875 من 1880 من 1885 من 1890 من 1895 من 1900 من 1905 من 1910 من 1915 من 1920 من 1925 من 1930 من 1935 من 1940 من 1945 من 1950 من 1955 من 1960 من 1965 من 1970 من 1975 من 1980 من 1985 من 1990 من 1995 من 2000 من 2005 من 2010 من 2015 من 2020 من 2025 من 2030 من 2035 من 2040 من 2045 من 2050 من 2055 من 2060 من 2065 من 2070 من 2075 من 2080 من 2085 من 2090 من 2095 من 2100 من 2105 من 2110 من 2115 من 2120 من 2125 من 2130 من 2135 من 2140 من 2145 من 2150 من 2155 من 2160 من 2165 من 2170 من 2175 من 2180 من 2185 من 2190 من 2195 من 2200 من 2205 من 2210 من 2215 من 2220 من 2225 من 2230 من 2235 من 2240 من 2245 من 2250 من 2255 من 2260 من 2265 من 2270 من 2275 من 2280 من 2285 من 2290 من 2295 من 2300 من 2305 من 2310 من 2315 من 2320 من 2325 من 2330 من 2335 من 2340 من 2345 من 2350 من 2355 من 2360 من 2365 من 2370 من 2375 من 2380 من 2385 من 2390 من 2395 من 2400 من 2405 من 2410 من 2415 من 2420 من 2425 من 2430 من 2435 من 2440 من 2445 من 2450 من 2455 من 2460 من 2465 من 2470 من 2475 من 2480 من 2485 من 2490 من 2495 من 2500 من 2505 من 2510 من 2515 من 2520 من 2525 من 2530 من 2535 من 2540 من 2545 من 2550 من 2555 من 2560 من 2565 من 2570 من 2575 من 2580 من 2585 من 2590 من 2595 من 2600 من 2605 من 2610 من 2615 من 2620 من 2625 من 2630 من 2635 من 2640 من 2645 من 2650 من 2655 من 2660 من 2665 من 2670 من 2675 من 2680 من 2685 من 2690 من 2695 من 2700 من 2705 من 2710 من 2715 من 2720 من 2725 من 2730 من 2735 من 2740 من 2745 من 2750 من 2755 من 2760 من 2765 من 2770 من 2775 من 2780 من 2785 من 2790 من 2795 من 2800 من 2805 من 2810 من 2815 من 2820 من 2825 من 2830 من 2835 من 2840 من 2845 من 2850 من 2855 من 2860 من 2865 من 2870 من 2875 من 2880 من 2885 من 2890 من 2895 من 2900 من 2905 من 2910 من 2915 من 2920 من 2925 من 2930 من 2935 من 2940 من 2945 من 2950 من 2955 من 2960 من 2965 من 2970 من 2975 من 2980 من 2985 من 2990 من 2995 من 3000 من 3005 من 3010 من 3015 من 3020 من 3025 من 3030 من 3035 من 3040 من 3045 من 3050 من 3055 من 3060 من 3065 من 3070 من 3075 من 3080 من 3085 من 3090 من 3095 من 3100 من 3105 من 3110 من 3115 من 3120 من 3125 من 3130 من 3135 من 3140 من 3145 من 3150 من 3155 من 3160 من 3165 من 3170 من 3175 من 3180 من 3185 من 3190 من 3195 من 3200 من 3205 من 3210 من 3215 من 3220 من 3225 من 3230 من 3235 من 3240 من 3245 من 3250 من 3255 من 3260 من 3265 من 3270 من 3275 من 3280 من 3285 من 3290 من 3295 من 3300 من 3305 من 3310 من 3315 من 3320 من 3325 من 3330 من 3335 من 3340 من 3345 من 3350 من 3355 من 3360 من 3365 من 3370 من 3375 من 3380 من 3385 من 3390 من 3395 من 3400 من 3405 من 3410 من 3415 من 3420 من 3425 من 3430 من 3435 من 3440 من 3445 من 3450 من 3455 من 3460 من 3465 من 3470 من 3475 من 3480 من 3485 من 3490 من 3495 من 3500 من 3505 من 3510 من 3515 من 3520 من 3525 من 3530 من 3535 من 3540 من 3545 من 3550 من 3555 من 3560 من 3565 من 3570 من 3575 من 3580 من 3585 من 3590 من 3595 من 3600 من 3605 من 3610 من 3615 من 3620 من 3625 من 3630 من 3635 من 3640 من 3645 من 3650 من 3655 من 3660 من 3665 من 3670 من 3675 من 3680 من 3685 من 3690 من 3695 من 3700 من 3705 من 3710 من 3715 من 3720 من 3725 من 3730 من 3735 من 3740 من 3745 من 3750 من 3755 من 3760 من 3765 من 3770 من 3775 من 3780 من 3785 من 3790 من 3795 من 3800 من 3805 من 3810 من 3815 من 3820 من 3825 من 3830 من 3835 من 3840 من 3845 من 3850 من 3855 من 3860 من 3865 من 3870 من 3875 من 3880 من 3885 من 3890 من 3895 من 3900 من 3905 من 3910 من 3915 من 3920 من 3925 من 3930 من 3935 من 3940 من 3945 من 3950 من 3955 من 3960 من 3965 من 3970 من 3975 من 3980 من 3985 من 3990 من 3995 من 4000 من 4005 من 4010 من 4015 من 4020 من 4025 من 4030 من 4035 من 4040 من 4045 من 4050 من 4055 من 4060 من 4065 من 4070 من 4075 من 4080 من 4085 من 4090 من 4095 من 4100 من 4105 من 4110 من 4115 من 4120 من 4125 من 4130 من 4135 من 4140 من 4145 من 4150 من 4155 من 4160 من 4165 من 4170 من 4175 من 4180 من 4185 من 4190 من 4195 من 4200 من 4205 من 4210 من 4215 من 4220 من 4225 من 4230 من 4235 من 4240 من 4245 من 4250 من 4255 من 4260 من 4265 من 4270 من 4275 من 4280 من 4285 من 4290 من 4295 من 4300 من 4305 من 4310 من 4315 من 4320 من 4325 من 4330 من 4335 من 4340 من 4345 من 4350 من 4355 من 4360 من 4365 من 4370 من 4375 من 4380 من 4385 من 4390 من 4395 من 4400 من 4405 من 4410 من 4415 من 4420 من 4425 من 4430 من 4435 من 4440 من 4445 من 4450 من 4455 من 4460 من 4465 من 4470 من 4475 من 4480 من 4485 من 4490 من 4495 من 4500 من 4505 من 4510 من 4515 من 4520 من 4525 من 4530 من 4535 من 4540 من 4545 من 4550 من 4555 من 4560 من 4565 من 4570 من 4575 من 4580 من 4585 من 4590 من 4595 من 4600 من 4605 من 4610 من 4615 من 4620 من 4625 من 4630 من 4635 من 4640 من 4645 من 4650 من 4655 من 4660 من 4665 من 4670 من 4675 من 4680 من 4685 من 4690 من 4695 من 4700 من 4705 من 4710 من 4715 من 4720 من 4725 من 4730 من 4735 من 4740 من 4745 من 4750 من 4755 من 4760 من 4765 من 4770 من 4775 من 4780 من 4785 من 4790 من 4795 من 4800 من 4805 من 4810 من 4815 من 4820 من 4825 من 4830 من 4835 من 4840 من 4845 من 4850 من 4855 من 4860 من 4865 من 4870 من 4875 من 4880 من 4885 من 4890 من 4895 من 4900 من 4905 من 4910 من 4915 من 4920 من 4925 من 4930 من 4935 من 4940 من 4945 من 4950 من 4955 من 4960 من 4965 من 4970 من 4975 من 4980 من 4985 من 4990 من 4995 من 5000 من 5005 من 5010 من 5015 من 5020 من 5025 من 5030 من 5035 من 5040 من 5045 من 5050 من 5055 من 5060 من 5065 من 5070 من 5075 من 5080 من 5085 من 5090 من 5095 من 5100 من 5105 من 5110 من 5115 من 5120 من 5125 من 5130 من 5135 من 5140 من 5145 من 5150 من 5155 من 5160 من 5165 من 5170 من 5175 من 5180 من 5185 من 5190 من 5195 من 5200 من 5205 من 5210 من 5215 من 5220 من 5225 من 5230 من 5235 من 5240 من 5245 من 5250 من 5255 من 5260 من 5265 من 5270 من 5275 من 5280 من 5285 من 5290 من 5295 من 5300 من 5305 من 5310 من 5315 من 5320 من 5325 من 5330 من 5335 من 5340 من 5345 من 5350 من 5355 من 5360 من 5365 من 5370 من 5375 من 5380 من 5385 من 5390 من 5395 من 5400 من 5405 من 5410 من 5415 من 5420 من 5425 من 5430 من 5435 من 5440 من 5445 من 5450 من 5455 من 5460 من 5465 من 5470 من 5475 من 5480 من 5485 من 5490 من 5495 من 5500 من 5505 من 5510 من 5515 من 5520 من 5525 من 5530 من 5535 من 5540 من 5545 من 5550 من 5555 من 5560 من 5565 من 5570 من 5575 من 5580 من 5585 من 5590 من 5595 من 5600 من 5605 من 5610 من 5615 من 5620 من 5625 من 5630 من 5635 من 5640 من 5645 من 5650 من 5655 من 5660 من 5665 من 5670 من 5675 من 5680 من 5685 من 5690 من 5695 من 5700 من 5705 من 5710 من 5715 من 5720 من 5725 من 5730 من 5735 من 5740 من 5745 من 5750 من 5755 من 5760 من 5765 من 5770 من 5775 من 5780 من 5785 من 5790 من 5795 من 5800 من 5805 من 5810 من 5815 من 5820 من 5825 من 5830 من 5835 من 5840 من 5845 من 5850 من 5855 من 5860 من 5865 من 5870 من 5875 من 5880 من 5885 من 5890 من 5895 من 5900 من 5905 من 5910 من 5915 من 5920 من 5925 من 5930 من 5935 من 5940 من 5945 من 5950 من 5955 من 5960 من 5965 من 5970 من 5975 من 5980 من 5985 من 5990 من 5995 من 6000 من 6005 من 6010 من 6015 من 6020 من 6025 من 6030 من 6035 من 6040 من 6045 من 6050 من 6055 من 6060 من 6065 من 6070 من 6075 من 6080 من 6085 من 6090 من 6095 من 6100 من 6105 من 6110 من 6115 من 6120 من 6125 من 6130 من 6135 من 6140 من 6145 من 6150 من 6155 من 6160 من 6165 من 6170 من 6175 من 6180 من 6185 من 6190 من 6195 من 6200 من 6205 من 6210 من 6215 من 6220 من 6225 من 6230 من 6235 من 6240 من 6245 من 6250 من 6255 من 6260 من 6265 من 6270 من 6275 من 6280 من 6285 من 6290 من 6295 من 6300 من 6305 من 6310 من 6315 من 6320 من 6325 من 6330 من 6335 من 6340 من 6345 من 6350 من 6355 من 6360 من 6365 من 6370 من 6375 من 6380 من 6385 من 6390 من 6395 من 6400 من 6405 من 6410 من 6415 من 6420 من 6425 من 6430 من 6435 من 6440 من 6445 من 6450 من 6455 من 6460 من 6465 من 6470 من 6475 من 6480 من 6485 من 6490 من 6495 من 6500 من 6505 من 6510 من 6515 من 6520 من 6525 من 6530 من 6535 من 6540 من 6545 من 6550 من 6555 من 6560 من 6565 من 6570 من 6575 من 6580 من 6585 من 6590 من 6595 من 6600 من 6605 من 6610 من 6615 من 6620 من 6625 من 6630 من 6635 من 6640 من 6645 من 6650 من 6655 من 6660 من 6665 من 6670 من 6675 من 6680 من 6685 من 6690 من 6695 من 6700 من 6705 من 6710 من 6715 من 6720 من 6725 من 6730 من 6735 من 6740 من 6745 من 6750 من 6755 من 6760 من 6765 من 6770 من 6775 من 6780 من 6785 من 6790 من 6795 من 6800 من 6805 من 6810 من 6815 من 6820 من 6825 من 6830 من 6835 من 6840 من 6845 من 6850 من 6855 من 6860 من 6865 من 6870 من 6875 من 6880 من 6885 من 6890 من 6895 من 6900 من 6905 من 6910 من 6915 من 6920 من 6925 من 6930 من 6935 من 6940 من 6945 من 6950 من 6955 من 6960 من 6965 من 6970 من 6975 من 6980 من 6985 من 6990 من 6995 من 7000 من 7005 من 7010 من 7015 من 7020 من 7025 من 7030 من 7035 من 7040 من 7045 من 7050 من 7055 من 7060 من 7065 من 7070 من 7075 من 7080 من 7085 من 7090 من 7095 من 7100 من 7105 من 7110 من 7115 من 7120 من 7125 من 7130 من 7135 من 7140 من 7145 من 7150 من 7155 من 7160 من 7165 من 7170 من 7175 من 7180 من 7185 من 7190 من 7195 من 7200 من 7205 من 7210 من 7215 من 7220 من 7225 من 7230 من 7235 من 7240 من 7245 من 7250 من 7255 من 7260 من 7265 من 7270 من 7275 من 7280 من 7285 من 7290 من 7295 من 7300 من 7305 من 7310 من 7315 من 7320 من 7325 من 7330 من 7335 من 7340 من 7345 من 7350 من 7355 من 7360 من 7365 من 7370 من 7375 من 7380 من 7385 من 7390 من 7395 من 7400 من 7405 من 7410 من 7415 من 7420 من 7425 من 7430 من 7435 من 7440 من 7445 من 7450 من 7455 من 7460 من 7465 من 7470 من 7475 من 7480 من 7485 من 7490 من 7495 من 7500 من 7505 من 7510 من 7515 من 7520 من 7525 من 7530 من 7535 من 7540 من 7545 من 7550 من 7555 من 7560 من 7565 من 7570 من 7575 من 7580 من 7585 من 7590 من 7595 من 7600 من 7605 من 7610 من 7615 من 7620 من 7625 من 7630 من 7635 من 7640 من 7645 من 7650 من 7655 من 7660 من 7665 من 7670 من 7675 من 7680 من 7685 من 7690 من 7695 من 7700 من 7705 من 7710 من 7715 من 7720 من 7725 من 7730 من 7735 من 7740 من 7745 من 7750 من 7755 من 7760 من 7765 من 7770 من 7775 من 7780 من 7785 من 7790 من 7795 من 7800 من

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale
Du Préscolaire & des Sports
AREF de Casablanca - Sottat
Direction Provinciale
El Fida Mers Sultan
Service des Affaires
Administratives et Financières,
des Constructions,
des Equipements et
du Patrimoine
Appel d'offres national
simplifié ouvert au rabais
ou à majoration N°15/1/24
(Séance publique)
Il sera procédé, le 22 novembre
2024 à 10 heures, dans les

Locaux de l'AREF de Casablanca Sottat (soie au boulevard SIDI ABDERRAHMANE Casablanca) à l'ouverture, en séance publique, des plus relatifs à l'appel d'offres national simplifié ouvert au rabais ou à majoration N°15/1/24 ayant pour objet les travaux d'aménagement d'une salle de ressource pour réadaptation et soutien au sein de l'école primaire OUM HANI et de l'aménagement des accès et sarisatins pour les Personnes à Mobilité Réduite au sein de 2 (deux) écoles pri-

maires OUM HANI et LALLA HASNAA, et de 3 (trois) lycées collégiels : EL-JAHID, MOULAY RACHID et BNOU MESKAWIEH, relevant de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan. Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchéspublics.gov.ma. L'estimation du Maître d'ouvrage (en Dirhams Toutes Taxes Comprises) est de 155508.00 Dirhams (cent cinquante-cinq mille cinq cent

huit Dirhams). Le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de 3000,00 Dirhams (trois mille Dirhams). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatifs aux marchés publics et à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 et 10 du Règlement de Consultation.

N° 8412/PA
Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse,
de la Culture et
de la Communication
Département de la Jeunesse
DIRECTION REGIONALE MARAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 13/2024/MJC DP SAFI
Séance publique
Le 22/11/2024 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de la jeunesse de SAFI à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 13/2024/MJC DP SAFI pour : AMENAGEMENT, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES CAMERA DE SURVEILLANCE AU PROFIT DES ETABLISSEMENT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT SOIXANTE SIX MILLE SIX CENT DIRHAMS (666 600,00) TTC ;
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DOUZE MILLE DIRHAMS (12000,00Dh).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma. Les prospectus, et la documentation techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Direction Provinciale de la Jeunesse Province de Safi au plus tard le 21/11/2024 à 16:00 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis le 22/11/2024 à 10:00 h. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.



**Société de développement local
CASABLANCA BAÏA S.A.**

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AO/CA/25/2024	Prestations d'entretien courant des Espaces Verts gérés par la Société Casablanca Baïa Parc urbain du Vélodrome	Le 02/12/2024 à 11 heures	13 000,00 Dirhams	652.524,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.
Les soumissionnaires peuvent :

- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
- Du les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA S.A ci-dessus indiqué ;
- Du les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (10 130) Casablanca

Une visite sera organisée le 21/11/2024 à 10 Heures, au Parc Urbain du vélodrome
Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
la société CASABLANCA BAÏA S.A
14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (10 130) Casablanca
Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

0800 004 545

N° 8411/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
CHU IHN ROCHD-CASABLANCA

AVIS RECTIFICATIF

DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 200/2024/CHUIRC

ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE : DIVERS -4-

Le Directeur du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd informe le public que des modifications sont introduites dans le dossier d'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°200/2024/CHUIRC «ACHAT DE MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE :DIVERS -4- » au niveau du descriptif technique du lot n°1« ENSEMBLE DE 11 GENERATEURS D'HEMODIALYSE AVEC UNE SEULE UNITE DE TRAITEMENT D'EAU » figurant sur le cahier des prescriptions spéciales et l'annexe 4 du règlement de la consultation.

Le dossier de l'appel d'offres modifié est mis à la disposition des concurrents au Portail Marocain des Marchés Publics : « www.marchéspublics.gov.ma »

N° 8410/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI SLIMANE

AVIS MODIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°AOSS/20/2024

Etude d'élargissement et de renforcement de la RR409 du PK 0+000 au PK 39+280 dans la province de Sidi Slimane.

Le Chef du Service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Slimane, porte à la connaissance des intéressés par l'appel d'offres ouvert national n° AO SS/20/2024 du VENDREDI 08 Novembre 2024 à 11h00mn ; publié aux journaux suivants :

- Journal LIBERATION N° 18339 du 17/10/2024,
- Journal RESSALAT ALOUMMA N° 12865 du 17/10/2024,

Et dans le portail des marchés publics le 17/10/2024,

Que :

- Le Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) a connu des modifications au niveau de préambule de l'article n° 29 et au niveau du bordereau des prix et détail estimatif.
- L'estimation globale arrêtée par le Maître d'Ouvrage a changé. Le nouveau montant de ladite estimation est de 725 040,00 DHS (Sept cent vingt-cinq mille et quarante dirhams) TTC.
- La date d'ouverture des plis est reportée au **Vendredi 22/11/2024 à 10 Heures.**

N° 8409/PA

Si vous souhaitez un journal gratuit : 0800 004 545 - 0800 004 545 - 0800 004 545 - 0800 004 545 - 0800 004 545
Si vous souhaitez un journal gratuit : 0800 004 545 - 0800 004 545 - 0800 004 545 - 0800 004 545 - 0800 004 545
Si vous souhaitez un journal gratuit : 0800 004 545 - 0800 004 545 - 0800 004 545 - 0800 004 545 - 0800 004 545

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
DIRECTION REGIONALE MARAKECH-SAFI
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 15/2024/MJC
DP SAFI
Séance publique
Le 22/11/2024 à 14 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de la Jeunesse de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour :
EQUIPEMENT ET INSTALLATION DES MATÉRIELS AU PROFIT DE MAISON DES JEUNES

BIYADA
RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE DE SAFI
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : NEUF CENT DOUZE MILLE DIRHAMS (912 000,00) TTC ;
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DIX SEPT MILLE DIRHAMS (17 000,00 DH).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions

des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les prospectus et la documentation techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Direction Provinciale de la Jeunesse de Safi au plus tard le 21/11/2024 à 16h00 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis le 22/11/2024 à 14 00 h.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
N° 8420/PA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT Simplifié SUR OFFRE DE PRIX
N° 36/2024/INS (EN LOT UNIQUE)
N° 8419/PA

Le 25/11/2024 à 12h00 heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lambaya BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 36/2024/INS pour :

OBJET	Montant de l'estimation	Montant du cautionnement provisoire
ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION SOUSS MASSA A CHTOUKA AIT BAHJA	812 900,00DH(TTC) (HUIT CENT DOUZE MILLE NEUF CENT DHIS)	Quinze Mille Cinq Cent Dirhams (15 000,00 DHIS) .

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma et, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-031 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministère délégué auprès de la Ministère de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 fév 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.
N° 8419/PA

قرار رئيس جماعة كميم
بإجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

قرار رئيس جماعة كميم
بإجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

المجلس الأول :
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024

المجلس الثاني :
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024

قرار رئيس جماعة كميم
بإجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

المرجع والمراد	المرجع والمراد	المرجع والمراد	المرجع والمراد
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024

قرار رئيس جماعة كميم
بإجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

المرجع والمراد	المرجع والمراد	المرجع والمراد	المرجع والمراد
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024

المجلس الثاني :
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024

قرار رئيس جماعة كميم
بإجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

المرجع والمراد	المرجع والمراد	المرجع والمراد	المرجع والمراد
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024

إعلان

بناء على القرار رقم : 05 دجنبر 2024
بإجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

المجلس الأول :
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024

المجلس الثاني :
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024

قرار رئيس جماعة كميم
بإجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024

المرجع والمراد	المرجع والمراد	المرجع والمراد	المرجع والمراد
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024
14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024	14 دجنبر 2024

ROYAUME DU MAROC
LE 05/11/2024
LE 05/11/2024
LE 05/11/2024
LE 05/11/2024

OBJET : AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE

Le président de la commune de Beni Malek informe le public qu'il sera procédé le 05/12/2024 à 11 heures au siège de la commune Beni malek à la vente de matériaux utilisés désignés comme suit :

Matériels	Nombre	N° INVENTAIRE
Chaises	8	183
Chandeliers	5	236
Une collection de Pièces de rechange et pneumatique inutilisable pour les véhicules et engins	-	-

Le prix de vente doit être versé sur place avec ajout de 10% au compte de la commune
Pour plus d'information veuillez contacter le N° 0537900628 Ou rendre visite sur le lieu.
N° 8415/PA

Sport

Botola Pro D1 : De belles affiches en perspective

Le Maghreb de Fès (MAS) accueillera l'AS FAR, samedi au stade Hassan II de Fès (18h00) lors du match au sommet de la 10e journée de la Botola Pro D1 de football, tandis que la Renaissance de Berkane (RSB), leader, effectuera un déplacement à haut risque chez l'Union Touarga (UTS).

La confrontation entre les "Jaune et Noir" et la formation militaire revêt une importance capitale dans la mesure où elle mettra au vainqueur de ce duel de rester en contact avec le leader.

Le MAS (3ème/15 pts), auteur de 4 victoires, 3 nuls et 2 défaites, tentera de s'emparer des trois points de la victoire, d'autant plus qu'il reste sur deux nuls consécutifs face au Raja de Casablanca (0-0) et à l'Ittihad de Tanger (1-1).

Pour sa part, l'AS FAR, dauphin avec 16 unités, aura à cœur de l'emporter loin de ses bases face à un adversaire de taille tout en attendant un faux-pas du leader du classement général. Ce dernier la pelouse de l'Union Touarga qui pointe à la 4e place avec 14 points. Les Tourouguis, large vainqueurs lors de la précédente journée de Chabab Mohammedia (3-0), miseront sur leur rage de vaincre et leur jeune effectif afin de passer l'écueil berkani.

Quant au Wydad de Casablanca (5e/14 pts), toujours à la recherche de sa vitesse de croisière en championnat après son énorme mer-



cato estival, accueillera la coriace équipe de l'Ittihad de Tanger (7e/13 pts), qui a débuté la saison sur les chapeaux de roues avant d'enregistrer sa première défaite lors de la 7ème journée.

En bas du classement, la lanterne rouge, le Chabab de Mohammedia (1 pt) rêve toujours de signer sa première victoire cette saison en défiant le Hassania d'Agadir (8e/13 pts).

Voici, par ailleurs, le programme de cette journée:

Samedi

16h00: RCAZ-OCS

18h00: MAS-ASFAR

20h00: MAT-Raja

Dimanche

16h00: HUSA-SCCM

18h00: UTS-RSB

20h00: WAC-IRT

A noter que les matches JSS-FUS et CODM-DHJ devaient avoir lieu vendredi.

La liste de Nabil Baha

L'entraîneur de la sélection marocaine des moins de 17 ans de football, Nabil Baha, a convoqué 20 joueurs en prévision du championnat de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, indique la Fédération Royale marocaine de la discipline (FRMF).

Ce championnat se déroulera au Maroc, du 11 au 23 novembre, aux stades Père Jégo de Casablanca et El Bachir de Mohammedia, précise la FRMF dans un communiqué.

Lors de sa première sortie, le Maroc affrontera l'Égypte, le 11 novembre à Mohammedia (20h00), avant de défier la Tunisie, le 17 novembre à Casablanca (17h00). Les Lionceaux de l'Atlas seront opposés à la Libye, le 20 novembre à Mohammedia (20h00), et concluront ce championnat face à l'Algérie, le 23 du même mois à Mohammedia (18h00).

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs convoqués:

Yassine Badaoui (FC Rouen/France), Hamza Bouhdi (FUS Rabat), Moncef Zekri (KV Mechelen/Belgique), Bilal Sokrate (Renaissance Berkane), Nassim El Masoudi (Bayer Leverkusen/Allemagne), Adam Safir El Khanouri (Lille/France), Adam Jout (Académie Mohammed VI de football), Abdellah Ouazzane (Ajax Amsterdam/Pays-bas), Ziyad Baha (Real Bétis/Espagne), Ouassim Derdak (Toulouse/France), Ilyas Belmokhtar (Monaco/France), Soufiane El Idrissi (Académie Mohammed VI de football), Ilyas El Arbaoui (Athletic de Bilbao/Espagne), Ilyas Hidaoui (Académie Mohammed VI de football), Ahmed Maouhoub (FUS Rabat), Oualid Akram Leghrissi (Maghreb Fès), Abdelala Daoudi (FUS Rabat), Zakri El Khalfioui (Ajaccio/France), Ahmed Amine Kharoubi (Renaissance Berkane) et Ismail El Aoud (Valence/Espagne).

Naissance de l'association "Ji Tjri"



L'association "Ji Tjri," spécialisée dans la course à pied pour le plaisir, a tenu son assemblée constitutive le vendredi 25 octobre 2024, dans la salle de la Maison des jeunes d'Aïn Chock. Lors de cette AG, Abdel Samad Kadiri a été élu président de l'association à l'unanimité des membres, et il a été chargé de former le bureau exécutif, qui a ensuite été approuvé unanimement par les participants.

La création de cette association vise à encourager les jeunes et la communauté à pratiquer la course à pied et à promouvoir la sensibilisation quant à l'importance du sport en tant que mode de vie sain. Dans une déclaration, Abdel Samad Kadiri a expliqué que l'idée de fonder une association dédiée à l'organisation structurée d'activités de course était une ambition commune aux membres depuis plus d'un an, avec l'objectif de proposer des activités sportives qui encouragent la course de manière organisée.

Composition du bureau exécutif

Président : Abdel Samad Kadiri

Première vice-présidente : Raja Bouanani

Deuxième vice-président : Mohamed Raiki

Trésorière : Ibtissam Lmmani

Vice-trésorier : Mohamed Fidaoui

Secrétaire général : Abdel Rahim Chakri

Vice-secrétaire général : Abdelhafid Nasiri

L'association espère que ce nouveau cadre représentera une étape positive vers l'organisation d'événements sportifs motivants, contribuant à diffuser la culture de la course dans la société, tout en renforçant l'esprit sportif et un mode de vie sain parmi les personnes.

Tour cycliste international de la région du Nord

La ligue régionale de cyclisme de Tanger-Tétouan-Al Hoceima organise, du 18 au 23 novembre, la 3ème édition du Tour cycliste international de la région, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de cyclisme (FRMC).

Ce tour, organisé avec le soutien du Conseil de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, à l'occasion du 49ème anniversaire de la Marche Verte et du 69e anniversaire de la Fête de l'Indépendance, verra la participation de cyclistes des dix ligues régionales de cyclisme affiliées à la FRMC, ainsi que d'équipes étrangères venues d'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis, de France, des Pays-Bas et du Luxembourg. Il se déroulera en 6 étapes reliant les villes de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, dont la plus longue sera la première, reliant Ouezzane à Ksar El Kébir sur une distance de 149 km, indique un communiqué de la Fédération.

Le choix des villes accueillant cet événement a été fait en coordi-

nation entre la FRMC et le Conseil régional, en prenant en compte les spécificités naturelles, culturelles et civilisationnelles de la région du Nord. Cet événement vise principalement à mettre en lumière les potentialités géographiques et économiques de la région, ainsi que les grands chantiers lancés dans la région, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, fait savoir la même source.

Le Tour du Nord débute avec une première étape reliant Ouezzane à Ksar El Kébir, puis Larache à Tétouan, tandis que les étapes suivantes relieront Amtar (province de Chefchaouen) à Al Hoceima, Al Hoceima à Issaguen, Amtar à Chefchaouen, et Chefchaouen à Ouezzane.

Il est à noter que le titre de la dernière édition a été remporté par le cycliste marocain Oussama Khafi, de la région de Guelmim-Oued Noun, arrivé en tête du classement général par points, après une lutte acharnée avec l'équipe française.

Deuxième édition de "TangerRun"

La deuxième édition de "TangerRun", un événement visant à promouvoir la santé et l'adoption d'un mode de vie sain à travers la pratique du sport, se tiendra les 16 et 17 novembre dans la ville du Détroit.

Organisé par l'association TheCityRun, avec le soutien des autorités locales, en particulier la wilaya de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, et de plusieurs partenaires, cet événement proposera une grande variété d'activités, telles que des courses, des marches à pied et des séances de fitness, entre autres.

Ces activités, qui se dérouleront sur la corniche de Tanger, un cadre emblématique et idéal pour le sport en plein air, seront organisées par la communauté sportive de la ville, notamment des groupes de coureurs, des associations sportives, des coaches sportifs et d'ex-champions internationaux, qui se mobiliseront tout au long du week-end pour encourager le plus grand nom-

bre de personne à pratiquer du sport, dans une ambiance conviviale, indique un communiqué de l'association.

L'événement célébrera également la beauté de Tanger et sa communauté sportive dynamique, relève la même source, invitant les amateurs du sport à rejoindre cette manifestation pour vivre une expérience sportive unique.

L'association affirme qu'elle vise à accueillir plus de 5.000 participants lors de cette édition, soulignant que les activités proposées seront inclusives et adaptées à tous les niveaux: courses de différentes distances (5, 10, 15 km...), courses en famille, séances de marche, initiations au footing, fitness, parcours en fauteuil roulant, et séances de circuit training. "L'inscription est gratuite et ouverte à tous les âges et aptitudes, afin d'encourager le plus grand nombre de personnes à se joindre à cet élan sportif et à rencontrer la communauté sportive de Tanger", note le communiqué.

Noyée dans un épais nuage de pollution, New Delhi tousse dangereusement

"Je n'arrive pas à me débarrasser de 'Jma toux'. Une radio des poumons à la main, Balram Kumar a rejoint devant un hôpital de New Delhi la file des victimes du brouillard de pollution qui, chaque hiver, enveloppe la capitale indienne.

"Je n'ai presque pas dormi de la nuit", soupire, fataliste, l'ouvrier de 24 ans en patientant devant le service spécialement mis en place par le Ram Manohar Lohia Hospital pour accueillir ceux qui souffrent de difficultés respiratoires.

"Ma poitrine me fait mal à chaque fois que je tousse", décrit-il. "J'ai beau prendre des médicaments, ça ne change rien".

Depuis des années déjà, la capitale de l'Inde arrive systématiquement en tête de la liste des mégapoles les plus polluées du monde.

Aux fumées des industries et des véhicules s'ajoutent, l'hiver, celles des brûlis agricoles pour créer un épais nuage toxique que les températures plus froides et les vents plus faibles plaquent sur la mégapole et ses 30 millions d'habitants.

Mardi, la concentration de l'air en microparticules PM_{2,5} - les plus dangereuses car elles se diffusent dans le

sang - atteignait 278 microgrammes par mètre cube, selon l'indice IQA.

Un niveau 18 fois supérieur à celui maximal jugé acceptable par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Certains jours, il peut dépasser jusqu'à 30 fois ce seuil.

Les nombreuses initiatives du gouvernement indien, comme une campagne suggérant aux automobilistes de couper leur moteur aux feux rouges, n'ont pas permis de faire reculer la pollution qui baigne sa capitale.

Et comme si ces facteurs ne suffisaient pas, l'épaisseur et la nocivité du nuage qui recouvre New Delhi empiraient encore lors de la fête hindoue de Diwali, lorsque ses habitants célèbrent le triomphe de la lumière sur les ténèbres à grand renfort de pétards et de feux d'artifice.

A la tête de la clinique spéciale de l'hôpital Ram Manohar Lohia, le Dr Amit Suri a observé après Diwali une hausse de 20 à 25% du nombre des cas d'affection respiratoire.

"La plupart des patients viennent en se plaignant de toux sèches, d'irritation de la gorge ou de larmoiements. Certains souffrent aussi d'éruptions cutanées", décrit le Dr Suri.

A ses patients, le médecin prescrit



quelques médicaments, gratuits, et des conseils: garder les fenêtres de son logement fermées, sortir masqué...

Selon l'OMS, la pollution atmosphérique peut causer des maladies cardiovasculaires et respiratoires ainsi que des cancers du poumon.

Une étude publiée dans la revue médicale Lancet a attribué à la mauvaise qualité de l'air la mort de 1,67

million d'Indiens en 2019.

Une autre, sortie en juin dans le Lancet Planetary Health Journal, a estimé que la pollution était responsable de 7% de la mortalité dans les dix plus grandes villes indiennes. A New Delhi, ce chiffre atteint 11,5%, soit 12.000 morts par an.

Le mois dernier, la Cour suprême, la plus haute instance judiciaire du

pays le plus peuplé de la planète, a ajouté l'air pur à la liste des droits humains fondamentaux et ordonné en conséquence au gouvernement d'agir.

Sans grand effet. L'interdiction des pétards décrétée cette année par les autorités de la capitale n'a guère été appliquée...

"Il faut sensibiliser la population et faire quelque chose car le problème s'aggrave chaque jour", s'alarme un responsable de l'hôpital, le Dr Ajay Shukla, selon qui, certains jours, le fait de respirer l'air de New Delhi est aussi nocif que de fumer à la chaîne.

Malgré ces données effrayantes, une large partie de la population de la ville, aux revenus modestes et sans assurance santé, n'a pas les moyens de se protéger.

"Les médecins m'ont demandé de ne pas sortir et de ne pas respirer l'air pollué mais comment je vais faire pour vivre si je ne sors pas?", interroge Kانشi Ram, 65 ans, un ouvrier qui une forte toux a empêché d'aller travailler ces jours-ci. Il gagne 500 roupies (un peu plus de cinq euros) par jour.

"Je me sens si dépourvu", se désole-t-il, "je ne sais pas ce que j'ai fait pour mériter ça".

Recettes

Cornes de gazelle



Pour la pâte :

250 g de farine
2 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger
2 c. à soupe d'huile
1 c. à soupe de sucre glace
1/2 c. à café de sel
1 jaune d'œuf
10 à 12 cl d'eau

Pour la farce aux amandes :

650 g de pâte d'amande
1 c. à café de cannelle
2 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger
3 pinces de mastic pilé avec un peu de sucre (gomme arabique)

Préparation :

Dans un récipient, déposer la farine, le sel, l'huile, le sucre glace, le jaune d'œuf et l'eau de fleurs d'oranger.

Ajouter l'eau en travaillant le mélange pour obtenir une pâte homogène.

Pétrir la pâte pendant 10 mn pour la détendre et l'assouplir.

Diviser la pâte en boules et les envelopper de film alimentaire et les laisser reposer au moins 2 h pour bien détendre la pâte.

Dans un plat, mélanger la pâte d'amande avec le beurre, la cannelle, l'eau de fleurs d'oranger et le mastic pilé.

Étaler une boule de pâte sur un plan de travail légèrement fariné en une fine abaisse.

Déposer un doigt de pâte d'amande sur l'abaisse. Rabattre l'abaisse de pâte sur le doigt de pâte d'amande.

Pincer les bords et faire adhérer l'abaisse de pâte à la pâte d'amande en lui donnant une forme de demi-lune.

Découper la corne de gazelle à la roulette dentelée, recommencer jusqu'à épuisement des ingrédients.

Déposer les cornes de gazelle sur une plaque tapissée de papier sulfurisé et les laisser reposer 12 h.

Enduire les cornes de gazelle d'huile et les piquer à l'aide d'une aiguille pour permettre à la vapeur de sortir pendant la cuisson.

Cuire les cornes de gazelle au four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'elles prennent une couleur paille.

Sortir les gâteaux du four et les laisser refroidir avant de les retirer de la plaque.

Fin de l'aventure pour "Peanut l'écureuil", star d'Instagram

"Peanut l'écureuil" était devenu une vedette d'Instagram et régala ses quelque 500.000 abonnés. Mais au grand dam de son maître, l'animal sauvage a été saisi par les autorités sanitaires de la région de New York, qui l'ont fait euthanasier en raison d'un risque de propagation du virus de la rage, ont-elles indiqué vendredi.

Son propriétaire, Mark Longo, un habitant de la région qui créait les vidéos sur le réseau social, a annoncé, des sanglots dans la voix et les yeux pleins de larmes, la mort de celui qui "nous a apporté tant de joie, à nous et au monde".

A coups de vidéos le montrant sautant d'un coin à l'autre et chipant des aliments, l'écureuil noir était devenu une vedette d'Instagram, dépassant les 500.000 abonnés.

Mais les autorités sanitaires de l'Etat de New York, alertées par "de nombreux signalements sur l'hébergement potentiellement dangereux d'animaux sauvages susceptibles d'être porteurs de la rage et la détention illégale d'animaux sauvages en tant qu'animaux de compagnie", s'étaient rendues au domicile de Mark Longo mercredi et ont saisi l'écureuil, ainsi qu'un raton laveur.

Car le propriétaire des animaux

a ouvert un refuge, le "P'Nuts Freedom Farm Animal Sanctuary".

Vendredi, les autorités ont annoncé que les animaux avaient été euthanasiés pour être testés contre la rage, en précisant qu'une personne avait été mordue par "Peanut l'écureuil". Elles ont appelé toute per-

sonne ayant été en contact avec les bêtes à consulter un médecin.

Mais pour Mark Longo, "le combat continue". Sur Instagram, il a demandé aux admirateurs de "Peanut l'écureuil" de l'aider à récolter des fonds pour ses "batailles judiciaires" et pour son "refuge".

